

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. XII.

No. 8.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 24 FEVRIER 1861

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LES HOMMES DE 37 - 38

CARDINAL

Joseph-Narcisse Cardinal naquit à St-Constant, le 8 février 1808, d'une honnête famille de cultivateurs. Après avoir fait un bon cours d'études au collège de Montréal, il étudia la loi sous M. Georges Lepailleur, de Châteauguay, dont il devint l'associé, lorsqu'il eut fini sa cléricature. En 1831, il épousa Mlle Eugénie St. Germain, et goûta dans ce mariage autant de bonheur qu'il en avait espéré. Aux élections générales de 1834, on l'avait élu par acclamation député du comté de Laprairie.

En 1837, Cardinal avait tout ce qu'il faut pour aimer la vie, être heureux : une femme de cœur, quatre jeunes enfants, une belle clientèle, une grande popularité. Il était aimé pour sa bonté, estimé pour son talent et son honnêteté, admiré pour son patriotisme. Ce n'était pas un homme enthousiaste, exalté, il était calme, réfléchi, prudent, mais déterminé, entêté même une fois décidé.

Il resta tranquille pendant l'insurrection de 1837; il croyait et disait à qui voulait l'entendre que c'était une échauffourée, qu'aucun mouvement ne réussirait sans l'aide des Américains. Il voulait une insurrection sérieuse, faite avec de l'argent, des fusils et des canons et ayant pour but l'indépendance du pays.

Les derniers actes du gouverneur et les résolutions de lord John Russell l'avaient exaspéré et convaincu que l'émancipation seule sauverait la liberté du pays. Il cachait si peu ses pensées, que son abstention pendant l'insurrection de 1837 n'empêcha pas les bureaucrates du comté de Laprairie de chercher à le faire arrêter. Sa femme et ses amis lui ayant conseillé de se soustraire à la vengeance de ses ennemis, il partit pour les États-Unis et se

rendit à Covington où il rencontra Nelson et bon nombre d'autres patriotes réfugiés.

Un seul sentiment anima bientôt ces braves gens, c'était de rentrer dans leur pays les armes à la main.

Cardinal promit de se dévouer à tout mouvement qui aurait l'appui des États-Unis.

Il revint au Canada dans le mois de février et, se fiant à ce qu'on lui disait relativement aux secours étrangers que les patriotes devaient recevoir, il travailla énergiquement au succès de l'insurrection de 1838.

Le trois novembre, Cardinal et Duquette étaient à la tête des patriotes qui allèrent au village de Caughnawaga pour s'emparer des armes des sauvages. J'ai fait le récit de cette triste expédition, de l'arrestation de ses compagnons, de leur procès et condamnation.

C'est le huit que Cardinal, Duquette et François-Maurice Lepailleur furent condamnés à mourir.

M. Lepailleur échappa cependant à l'échafaud, il fut transporté en Australie d'où il revint après cinq ans d'un exil douloureux. Il s'établit à Montréal, épousa la veuve de son pauvre ami Cardinal, et devint l'un des citoyens les plus paisibles et les plus estimés de notre ville. Il vit encore, jouit d'une bonne santé et se propose de vivre encore longtemps.

M. Lepailleur a passé avec Cardinal et Duquette les derniers jours de leur vie, il a été le confident de leurs dernières pensées, le témoin des luttes de leur âme contre les affections qui les attachaient à la terre; il a assisté aux dernières entrevues de Cardinal avec sa femme et ses enfants; il a vu partir son héroïque ami pour l'échafaud.

Il ne peut encore raconter sans être profondément ému ce qu'il a vu et entendu.

Il nous montre Cardinal ferme, impassible, résigné lorsqu'il ne pense qu'à lui-même, au sacrifice de sa vie, mais attendri, bouleversé par moments, lorsqu'il songe à sa femme, à ses chers enfants. C'est dans ces tristes moments que Cardinal a écrit d'une main nerveuse ces lettres touchantes qu'on ne peut lire sans verser des larmes, où on voit comme dans un miroir le fond tendre et généreux de cette nature d'élite.

Le 20 décembre, veille de son exécution, il écrit à sa femme :

"Demain, à l'heure où je t'écris, mon âme sera devant son Créateur et son Juge. Je suis muni de toutes les consolations de la religion, et Dieu, en se donnant à moi-même ce matin, me laisse espérer avec confiance qu'il me recevra dans son sein aussitôt après mon dernier soupir. Je suis dégagé de toute affection terrestre, et le seul regret que j'ai en mourant, c'est de te laisser, chère amie, ainsi que cinq pauvres malheureux orphelins, dont l'un est encore à naître. Je te prie de croire que sans vous, rien ne pourrait me faire désirer la vie et que je recevrais ma grâce avec plus de répugnance que de satisfaction."

Il regrette par-dessus tout, de ne pouvoir embrasser, avant de mourir, son épouse à laquelle les médecins défendent de sortir. "Qu'il est dur, lui écrit-il, de mourir sans te donner le baiser d'adieu! On me dit que tu es trop faible pour supporter une entrevue; moi, je te croi-

rais assez forte ou du moins assez raisonnable pour me venir voir sans faire les extravagances. Ceux qui te défendent de venir me voir, n'ont jamais été dans notre situation. Ils ne pensent pas qu'ils me privent de la seule et dernière consolation que je pourrais espérer dans ce monde, et, par rapport à toi, ils s'exposent à de justes reproches pour t'avoir privée de recevoir les adieux d'un époux mourant. Pardonne, ma chère amie, nous sommes nés pour souffrir, c'est un sacrifice de plus à offrir à Dieu et qui nous servira à nous obtenir plus de mérites auprès de lui. Du moins s'ils m'amenaient Marguerite et Charlotte afin qu'elles puissent toutes deux recevoir les baisers de leur père pour te les rendre. Oh! Dieu, ayez pitié de moi, de ma femme et de mes enfants, je vous les recommande; veillez sur eux, servez leur d'époux et de père et ne tardez pas à les réunir tous avec moi dans votre saint paradis."

"Rien de plus consolant, continue-t-il, ma chère Eugénie, que d'envoyer la mort avec les yeux d'un mourant. On se sent dégagé des peines et des angoisses de ce monde de misère pour s'envoler dans un lieu de paix et de délices, et l'on plaint ceux que l'on a aimés sur la terre de ce qu'ils ne peuvent jouir assez tôt d'un bonheur qui nous paraît si près fait. Chère Eugénie, ne t'apitoie pas sur mon sort; bénis la Providence de ce qu'elle ne m'a pas fait mourir subitement lorsque j'avais la conscience chargée de crimes. Tu sais que j'ai toujours eu de la prédilection pour le genre de mort que je vais subir. Eh! bien, Dieu a exaucé mes vœux; je suis courageux autant qu'il est possible de l'être, et si je pouvais te communiquer la moitié de mes forces, il m'en resterait encore assez pour le moment fatal."

De grands efforts avaient été faits par des personnes influentes pour obtenir la grâce de Cardinal ou plutôt la commutation de la terrible sentence. Colborne avait résisté à toutes les instances, il était resté sourd à toutes les prières. Madame Cardinal, croyant que la femme serait plus sensible à la douleur d'une mère et d'une épouse, était allée se jeter aux genoux de Lady Colborne.

Tout avait été inutile, il fallait que le sacrifice s'accomplît.

Cardinal était chrétien, sa foi égalait l'amour qu'il portait à son pays, à sa famille. Il demanda à la religion la force que les martyrs de la foi et du patriotisme ont toujours puisée dans ses augustes sacrements pour mourir héroïquement sur les bûchers, les échafauds ou les champs de bataille. Il pria beaucoup, mais toujours plus occupé de ceux qu'il aimait que de lui-même, il pria pour eux, pour sa femme et ses enfants, pour son jeune ami Duquet, son compagnon d'héroïsme et d'infortune, auquel il voulut donner jusqu'au dernier moment l'exemple du courage et de la résignation.

Cardinal avait perdu l'espoir de voir avant de mourir sa femme et ses enfants, mais la veille de son exécution, tard dans la soirée, on lui accorda la grâce qu'il sollicitait si ardemment.

Pauvre père, pauvre femme, pauvres enfants! Quelle scène! Cardinal se tortura pour être fort, pour paraître résigné.

Il n'osait parler pour ne pas succomber à l'émotion qui l'étreignait; il était pâle comme la mort, il souffrait à suer du sang.

Et sa pauvre femme! Comment décrire sa douleur?

Quand l'heure fatale de la séparation sonna à l'horloge de la prison, quand ils se donnèrent dans un long sanglot le baiser d'un éternel adieu, ils étaient plus morts que vivants.

Quelle nuit pour l'un et l'autre ou plutôt quelle agonie! Cardinal, cependant, redevint calme, il dormit peu et pria la plus grande partie du temps.

Le lendemain, vers neuf heures, Cardinal et Duquet étaient à s'entretenir avec le ministre de Dieu, lorsqu'on vint les avertir de se préparer. "Nous sommes prêts, dirent-ils," et ils se remirent entre les mains du bourreau pour subir le supplice décoré du nom de "toilette des condamnés."

Quelques minutes après, ils gravissaient les degrés de l'échafaud, pendant que les prisonniers, leurs amis et leurs compagnons presque anéantis par la douleur, essayaient de réciter le *De profundis*.

Le ciel était sombre, d'épais nuages le couvraient d'un immense suaire que le vent soulevait en poussant des gémissements. Tout au ciel comme sur la terre respirait la tristesse.

Tout à coup, un immense cri d'angoisse s'échappa de la foule qui encombrait les abords de la prison. La trappe était tombée; tout était fini. La liberté comptait un martyr de plus.

Pendant ce temps-là, une pauvre femme, à genoux avec ses quatre enfants qu'elle inondait de ses larmes, adressait au ciel les supplications les plus touchantes.

L.-O. DAVID.

L'AMÉRIQUE DU NORD PITTORESQUE

Il y a cinq ou six ans, le célèbre éditeur américain, M. Appleton, entreprenait la publication d'un ouvrage gigantesque sur l'Amérique, intitulé *Picturesque North America*.

Cet ouvrage, à peu près unique dans son genre, rédigé par une réunion d'écrivains américains, sous la direction du poète William Cullen Bryant, et illustré par tout ce que les États-Unis purent fournir d'habiles dessinateurs et graveurs, fit sensation. Jamais on n'avait encore vu un tel luxe d'impression. Comme texte, le livre était à la hauteur de la réputation de l'écrivain qui en avait été chargé; et quant aux illustrations, leur variété, leur choix, leur fini défilèrent la critique.

Malheureusement pour nous, — que les ouvrages français seuls ont le privilège passionné, — le livre de M. Appleton, quelque merveilleux qu'il fût, était un livre anglais; et les amateurs d'illustrations seuls en firent l'acquisition.

Mais l'œuvre méritait ses lettres de noblesse parisiennes, et elle vient de les obtenir par l'intermédiaire de M. Quantin, l'éditeur et imprimeur bien connu de tous ceux qui aiment les livres de choix. Les magnifiques clichés de M. Appleton ont traversé l'océan; les belles pages de M. Cullen Bryant ont été traduites, revues et augmentées par M. Henri Bénédict Rivoil, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Amérique, et le *Picturesque North America*

est devenu l'une des merveilles de la librairie française, sous le nom de *l'Amérique du Nord pittoresque*.

Ce livre contient plus de cinq cents gravures. Charmants paysages, riches métopoles, curiosités naturelles, édifices somptueux, lieux célèbres, sites enchanteurs, lacs, montagnes, abîmes, cataractes, tout ce que notre continent peut offrir à l'œil de beautés sauvages et de chefs-d'œuvre de l'art, tout ce qui peut intéresser la photographie, le crayon du dessinateur ou le pinceau du paysagiste, tout est là admirablement groupé, et surtout admirablement rendu. C'est un gigantesque écrin rempli de perles brillantes et de bijoux magnifiquement ciselés.

Quant au texte, on peut dire qu'il ne laisse rien à désirer. C'est de la géographie, de la topographie, de l'archéologie et de l'histoire tout à la fois, mais présentées au lecteur sous une forme si attrayante, que le livre a tout l'intérêt d'un roman et l'éclat d'un poème. Ce sont partout des descriptions splendides, des souvenirs, des légendes, des récits dramatiques, des études de mœurs, où l'exactitude du savant ne le cède en rien à l'imagination de l'écrivain.

L'auteur nous conduit partout, nous fait tout voir, tout admirer, depuis les immenses artères de la cité impériale jusqu'au village né d'hier sur le penchant des montagnes orifères, depuis le capitol de Washington jusqu'à la hutte du pauvre indien perdu sur la rive de quelque lac au milieu des bois, depuis la cime neigeuse des sierras jusqu'aux cavernes labyrinthiques des grottes du Kentucky, depuis les horizons infinis de nos vastes méditerranées jusqu'aux mystérieuses profondeurs de nos forêts impenétrables, depuis les abîmes mugissants du Niagara jusqu'aux bayous paisibles et parfumés de la Louisiane, depuis les gigantesques murailles à pic qui bordent notre Saguenay, jusqu'aux retraites solennelles de la vallée d'Yosemite, l'une des merveilles les plus imposantes de notre continent.

La vaste habitation du riche Yankee, la luxueuse habitation du planteur, la case du nègre, le temple mormon, tout, jusqu'aux dangereuses solitudes où l'homme du passé dispute pied à pied le sol aux postes avancés de la civilisation, tout est là étudié, décrit, détaillé avec une richesse de style, une chaleur d'expression qui ne le cède en rien à l'admirable gravure qui cotoie le texte :

Qu'on lise la jolie page qui suit :

"C'est non loin de Greenwich que se trouve la montagne de Putnam, ainsi nommée en souvenir du courageux soldat porteur de dépêches au général Washington, qui, pour fuir les Anglais acharnés à sa capture, osa descendre à cheval une pente des plus rapides—le long de laquelle il eût pu cent fois se briser la tête,—un véritable précipice.

"Ce fut pendant la campagne de 1779, que, se trouvant à Horseneck en présence d'un corps d'Anglais, composé de 1,500 hommes commandés par le major Tryon, il se battit comme un lion et ne céda qu'après cinq heures de combat. Poursuivi avec acharnement, Isaac Putnam ne voulut pas tomber au pouvoir de ses ennemis. Il monta un cheval sur les jarrets duquel il pouvait compter, et dont la rapidité était sans pareille. Vingt dragons du corps de Tryon s'étaient mis à sa poursuite ; Isaac Putnam se lança en avant, sans cependant fatiguer sa monture. En habile cavalier il comprenait qu'il devait procéder graduellement. Lorsqu'il eut parcouru un mille et demi, il se jeta dans la vallée de Greenwich et, après avoir franchi les déclivités d'une colline, entra dans une lande couverte de bruyères et d'ajoncs, à l'extrémité de laquelle se trouve le Connecticut. Une fois là, Putnam tourna à gauche, vers la partie basse d'une gorge bordant un sentier, qui se dirigeait vers le fleuve, et traversa un bois de pins que l'on voit encore au sommet de cette éminence.

"Ce fut à ce moment surtout que la scène devint émouvante, car le fugitif se trouvait sur un terrain découvert, et il était facile de le distinguer ainsi que ceux qui le poursuivaient. Putnam semblait

voler sur les bruyères, tandis que ses ennemis faisaient retentir les airs de leurs cris, et tiraient sur lui sans l'atteindre.

"Une partie des dragons du roi avait abandonné la poursuite : il n'en restait plus que sept sur vingt ; mais ces sept hommes bien montés s'acharnaient. Leurs chevaux ruisselaient, mais il conservaient une allure énorme. La bête que montait Putnam était plus rapide que celles des dragons, et le major général américain passait pour un cavalier exceptionnel. C'était un spectacle sans pareil que celui de cette chasse obstinée, pendant laquelle les coups de feu retentissaient à divers intervalles, sans toucher ni le cavalier ni sa monture.

"Putnam était parvenu sur la cime du Horseneck. Deux routes s'ouvraient devant lui : une qui descendait au fond d'une vallée profonde ; l'autre, qui était un véritable précipice, le long de la paroi presque perpendiculaire de la montagne. D'un côté c'était la capture, de l'autre c'était la mort. Putnam se dit qu'il valait mieux mourir en héros que de tomber aux mains de ses ennemis.

"Sans hésiter un seul moment, l'audacieux enfant de Salem tourna à droite et arriva, en quelques enjambées de sa monture, sur le bord du précipice. Il pensait que la bête allait faire un saut et retomber dans la vallée au-dessous. Mais quel ne fut pas son étonnement lorsque, sans lâcher pied, le brave cheval se mit à descendre le long de la déclivité vertigineuse, tandis que lui se tenait complètement renversé en arrière sur la croupe ?

"Comment l'officier et le cheval arrivèrent-ils en bas sans se casser le cou ? Nul ne saurait le dire ; mais ce qu'il y a de certain c'est que Putnam était sain et sauf, que le vaillant quadrupède n'avait aucun mal, et qu'après avoir soufflé et renâclé pendant quelques minutes, il continuait à courir sur les bords du Connecticut, qu'il traversa un quart d'heure après pour rejoindre l'armée américaine.

"Putnam était sauvé. Il n'avait pas reçu la moindre égratignure ; son chapeau seul avait été percé par une balle."

Le livre est parsemé de récits de ce genre. Les hauts faits du capitaine Kidd, l'histoire du *Charter Oak*, les anecdotes de Newport et de Saratoga, la légende de Rip Van Winkle, les exploits de Blondin, relations d'explorateurs, descriptions de batailles, aventures de chasse, contes, chroniques, traditions locales, tout est là : il n'y a qu'à ouvrir le livre pour se repaître à loisir.

Ceux qui ont visité Niagara liront avec plaisir cette description partielle des sublimes de la prodigieuse cataracte :

"Du côté gauche se trouve le pont qui aboutit à la tour Terrapin bâtie sur un rocher juste au-dessus de la cataracte écumante. On monte avec rapidité les escaliers qui aboutissent au sommet de cette construction, car on a hâte de contempler ce spectacle, qui ne peut être qu'imparfaitement décrit même par la plume la plus habile. On n'aperçoit de là, il est vrai, que la chute du fer à cheval, mais ce que l'on peut admirer du haut de ce belvédère est tellement grandiose, qu'on croit assister à un cataclysme épouvantable dans lequel on va être entraîné. L'arc-en-ciel irradie en face de vous, l'eau en poussière monte du fond de l'abîme, comme le ferait un nuage de fumée, et enveloppe par intermittence cette tour, que l'on dirait à la veille de s'effondrer. On croit voir par intervalles des fantômes géants qui se ruent sur vous prêts à vous emporter dans leurs bras impalpables. C'est le sublime de l'horreur !"

L'auteur nous conduit ensuite dans ce qu'on appelle la cave des vents :

"Rien n'est plus beau, dit-il, que l'aspect des rayons du soleil tamisés par la cataracte, et produisant des effets d'optique dont rien ne peut donner une idée. On se croirait au milieu d'une poussière de diamants impondérables. Par malheur, il est impossible de s'arrêter pour donner un libre cours à son admiration. Du reste, c'est à peine si l'on ose lever la tête, c'est à peine si l'on peut ouvrir les yeux ;

on se sent entouré d'eau comme si l'on prenait une douche formidable, et il est impossible d'entendre une parole, tant le bruit est étourdissant.

"Il faut avoir éprouvé ce plaisir de curiosité pour le comprendre : des éclats inconnus, des mugissements de l'autre monde, sur tous les tons de la gamme, dans toutes les clefs du solfège, un orchestre aux mille clameurs folles, voilà ce qui frappe l'oreille dans ce tumulte inouï de la chute du Niagara. On croit ouïr des chœurs infernaux, des voix éplorées, des cris stridents. C'est à n'y pas croire, et pourtant cela existe. En revenant de cette excursion à la cave des vents, on peut presque se faire une idée de l'enfer de la religion catholique."

Aime-t-on les études de mœurs ? Il n'y a qu'à choisir :

"Le plus joli voyage de lune de miel dont nous ayons jamais entendu parler est celui de miss X... avec M. B... qui s'opéra dans les circonstances suivantes. Les détails en sont de la plus scrupuleuse exactitude.

"M. D..., un Français bien connu à New-York, originaire du Havre, et faisant de nombreuses et brillantes affaires avec son pays et l'Amérique, jeta certain jour les yeux sur une charmante jeune fille, héritière d'un général, et très à la mode dans la cité impériale... et un beau jour, dans une loge de l'Opéra italien de Stracosh, qu'il avait offerte à la jeune nymphe d'Union Square, il déclara sa flamme et fut définitivement accepté.

"Les choses vont vite aux Etats Unis quand il s'agit de mariage, et surtout lorsque les futurs conjoints ne veulent pas perdre de temps. Mais ces arrangements rapides avaient grandement désappointé un autre *patito* de miss X..., nommé B..., représentant d'une des maisons de banque princières de l'Europe. Il se tint cependant pour content, et comme Achille... blessé au talon, attendit les événements.

"M. D... ayant reçu les aveux de la belle, avait aussitôt écrit en France pour commander aux plus célèbres tapissiers de Paris un mobilier à la dernière mode ; il avait donné des ordres chez Worth et chez Laune pour qu'on lui envoyât des toilettes ravissantes et des chapeaux d'une coquetterie sans égale. Tout cela lui fut expédié par un navire de la Compagnie Iselin, du Havre, et arriva en très bon port. Sa fiancée trouva tout du meilleur goût. Les bijoutiers Tiffany et Young avaient été chargés de fournir les écrins, qui avaient été acceptés. La maison où devaient habiter les époux se trouvait déjà montée ; les domestiques triés sur le dessus du panier, le prêtre averti, et la cérémonie préparée.

"Or, voilà que la veille du grand jour, M. D... était près de sa future, lorsque pour un rien, au sujet d'une vétille, une querelle survint, des mots aigres-doux remplacèrent la conversation jusqu'alors suave, éthérée ; bref une rupture éclata ; rupture qui, le lendemain, était définitive.

"M. D... qui avait dépensé plus de quatre-vingt mille francs en achats de toute sorte, et éprouvait la double contrariété de ne plus se marier,—ce qui était déjà cruel,—et de ne savoir que faire des inutilités dont il avait fait emplette, une vraie perte sèche dans son budget.

"Dans la semaine qui suivit cette révolution de palais, miss X... avait reçu M. B... : celui-ci s'était montré très affectueux et à son tour avait été accepté pour futur mari.

"Lorsque M. D... apprit ce qui se passait, il alla trouver M. B... et lui proposa carrément de lui céder tout ce qu'il avait destiné à miss X..., avec un escompte de 20 pour 100. C'était une bonne opération : le banquier accepta séance tenant, et donna un chèque sur la banque des Etats-Unis pour le total convenu.

"Au moment où M. D... se retirait, il se souvint qu'il avait oublié de repasser à M. B... le *circulation ticket* dont il s'était muni à l'avance pour faire avec sa femme le voyage du Niagara et du Saint-Laurent, à la recherche de la lune de miel. Il

proposa également à M. B... de lui céder le petit cahier.

—Bah ! répondit celui-ci, vous allez me le donner. Ces jolis papiers roses seront les "épingles" de notre marché.

—Vous voulez dire les épines, répliqua M. D..., qui rit jaune, mais qui, ne conservant pas la moindre rancune à son heureux rival, s'exécuta de bonne grâce."

Enfin on ne peut guère imaginer une plus intéressante et plus complète étude sur l'Amérique. Inutile de dire que le Saint-Laurent, le Saguenay, nos Rapides, nos Mille-Iles, Montréal et Québec n'ont pas été oubliés.

Parmi les plus belles gravures, j'ai remarqué surtout la *Cascade de Multanoma*, le *Cap Mendocino*, le *Rocher des Mouettes*, les *Chutes de Willamottes*, le *Mont Pilote*, les *Arbres géants du Mariposa*, la *Gorge de Merced*, la *Montagne fendue*, le *Mont de la Croix*, les *Tours*, le *Canon Kanor*, la *Vallée des Géants*, la *Glissade du Diable*, la *Roche Monument*, le *Rocher Châteaueu*, le *Roc Cathédrale*, les *Pics des Sorcières*, le *Grand Geyser*, la *Roche isolée*, sur la rivière Wisconsin, l'*Aiguille de Cléopâtre*, sur le bord du lac du Diable, le *Désert de Rood*, le *Havre du Fantôme*, le *Grand Portique*, les *Chemins*, la *Grotte Mammoth*, pour ne pas parler de tant d'autres sites, paysages ou points de vues, qui nous sont plus familiers.

Bref, *l'Amérique du Nord Pittoresque* est un ouvrage que devraient se procurer non seulement les bibliophiles, mais encore tous ceux qui tiennent à se renseigner sur l'histoire, la chronique et les beautés naturelles de notre hémisphère. Pour ma part j'ai passé à le parcourir bien des heures que je ne regrette pas.

Ce livre est en vente chez MM. Forrest, Patenaude et Cie.

F.

UNE AUTRE MAGNIFIQUE PRIME

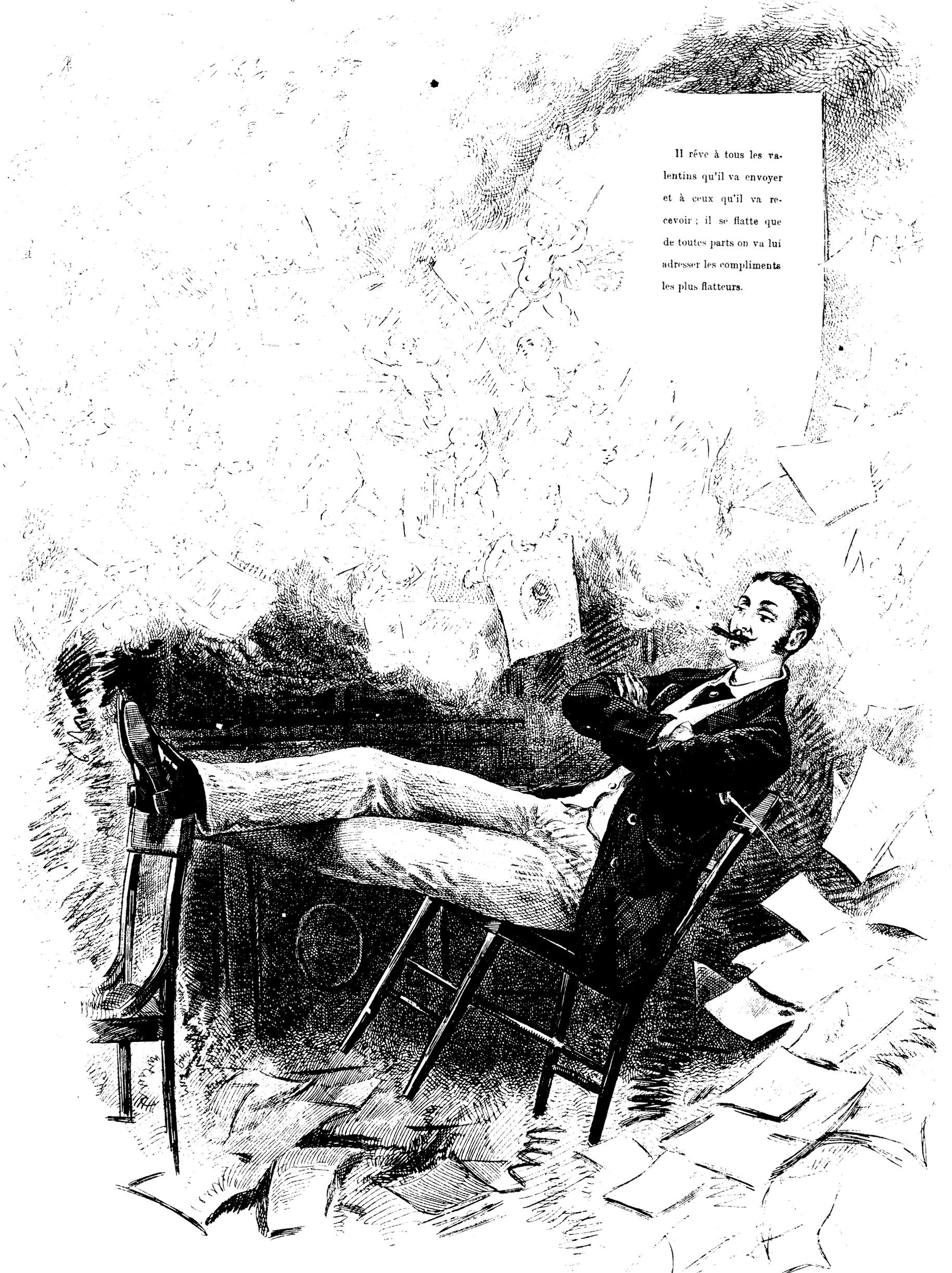
Nous préparons en ce moment pour ceux qui paieront leurs arrérages et leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain, une magnifique gravure, une copie d'un tableau de Raphaël, représentant sainte Cécile qui chante et effleure des doigts les touches d'un orgue pendant que le ciel et la terre l'écoutent. Le ciel est représenté par un chœur d'anges et la terre par la crose et l'épée, par tous les âges et les conditions de la vie, la jeunesse et la vieillesse, l'Eglise et l'Etat. Au pied de la sainte sont épars des instruments de musique.

Rien de plus beau. Cette gravure nous coûte cher, mais nous nous sommes décidés à faire encore une fois ce sacrifice afin de montrer notre désir de plaire à nos abonnés. Nous espérons qu'on nous en tiendra compte et qu'on va s'empresser de faire ce qu'il faut pour remplir un devoir et obtenir une prime qui vaut presque l'abonnement. A moins de publier notre journal pour rien complètement ou de payer une commission à nos abonnés pour les faire lire L'OPINION PUBLIQUE, nous ne savons pas ce que nous pouvons faire de plus.

Nous sommes sûrs, dans tous les cas, que ceux qui auront vu une fois la prime que nous offrons, voudront l'avoir à tout prix.

L'accident de Newmarket que représente l'une de nos gravures n'a pas été aussi sérieux qu'il aurait pu l'être. A l'endroit où les chars ont déraillé le terrassement a une dizaine de pieds de haut. Plusieurs personnes furent blessées, mais une seule mortellement.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



Il rêve à tous les va-
lentins qu'il va envoyer
et à ceux qu'il va re-
cevoir ; il se flatte que
de toutes parts on va lui
adresser les compliments
les plus flatteurs.

ANOMALIES ET INJUSTICES

Le monde est rempli d'anomalies et d'injustices, il est impossible de les faire toutes disparaître, mais c'est un devoir de chercher à en diminuer le nombre. Parmi ces anomalies nous tenons à mentionner la suivante :

A Toronto, le juge de police a \$3,000, et les magistrats remplissant les fonctions de nos juges de sessions ont de trois à cinq mille piastres. Ici le recorder a trois mille piastres, le trésorier et le greffier de la cité chacun \$3,500.

Cependant, nos magistrats de police et juges de sessions, MM. Denoyers et Dugas, n'ont que \$2,400 !

Ils ont plus d'ouvrage, plus de responsabilité, renlent plus de services à la société, sont plus exposés aux tentations que les fonctionnaires plus haut nommés, et cependant ils sont moins payés.

La *Gazette* de Montréal a fait ressortir dernièrement l'injustice de la position faite à nos juges des sessions. Elle a montré que dans le cours des trois dernières années ils ont décidé la moitié des causes criminelles dont les trois quarts d'une manière sommaire, sans jurés, épargnant par là à la province une vingtaine de mille piastres.

Maintenant, a-t-on une idée des travaux quotidiens de nos juges de police et des sessions de la paix, de leurs ennuis, du nombre d'affaires qui viennent devant eux et des questions délicates et difficiles qu'il leur faut être toujours prêts à discuter et résoudre ?

Nous l'avons dit souvent et nous ne cesserons de le répéter : économiser sur le salaire ou les appointements des personnes occupant des charges publiques importantes qui demandent du talent, de l'expérience, de l'honnêteté et obligent à vivre d'une manière convenable, est une mesquinerie impardonnable.

Il n'y a qu'une voix pour dire qu'on devrait élever le salaire de nos juges des sessions. Pourquoi ne pas le faire ? Al-lons, messieurs les ministres, un bon mouvement et ce sera fait. Que craignez-vous ? Tout le monde vous approuvera. Vous devez aimer à être approuvés de temps à autre par tout le monde.

ÇA ET LÀ

Il est rumeur que les féniens en Amérique et en Angleterre aident les Boers en hommes et en argent.

Dimanche dernier était l'anniversaire du jour où le cardinal Gioacchino Pecci, archevêque de Pérouse, Camerlingue de la Ste Eglise, a été élu et a pris le nom de Léon XIII. C'était le 20 février 1878.

Une dépêche de Paris dit que le manque d'entente qui règne entre les puissances rend la guerre entre la Grèce et la Turquie plus imminente.

Il existe actuellement dans les différents pays du globe 173 sièges archiépiscopaux, 710 sièges épiscopaux du culte catholique et 70 cardinaux.

Le nombre total des patriarches, primats, archevêques, évêques *in partibus infidelium*, y compris ceux qui se sont retirés de leurs sièges, s'élève, d'après l'Annuaire, à 1,147.

Une lettre de Rome nous apprend que le savant professeur de droit canonique à l'Appollinaïro, Mgr de Angelis, a été forcé par la maladie de se retirer de l'enseignement.

Depuis l'ouverture des cours il souffrait de l'asthme et ne parlait qu'avec beaucoup de difficulté ; vers la mi-décembre le mal a augmenté et l'a contraint de suspendre ses leçons.

On doute fort qu'il puisse jamais terminer son grand ouvrage de droit cano-

nique. Son successeur dans l'enseignement est nommé, dit-on, mais n'est pas encore connu du public.

Le Dr A.-A. Foucher, gradué de l'Université Victoria et professeur à l'Université Laval, est de retour au milieu de nous. Comme on le sait, le Dr Foucher passait en Europe, il y a près de deux ans, dans le but de perfectionner ses études médicales et surtout de suivre plus spécialement les cours qui traitent des maladies d'yeux et d'oreilles. Il nous revient avec les dispositions et les capacités que l'on doit attendre d'un homme qui a fait des sacrifices pour aller puiser aux vraies sources de la science. A nous d'en profiter.

La destitution du Dr Duchesneau comme préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul, a fait surgir naturellement une foule d'espérances et de prétentions. Mais nous espérons que dans une affaire aussi grave, lorsqu'il s'agit d'une place qui exige tant de qualités et une si grande expérience, le gouvernement ne consultera que l'intérêt public et qu'il ne suffira pas d'être membre du parlement pour l'avoir. Aucun député ne devrait être nommé à un emploi public pendant le temps que dure son mandat. Dans tous les cas, en attendant qu'une loi mette fin à un abus depuis longtemps réprouvé, on devrait exiger du député qui désire obtenir une position aussi importante que celle de préfet, des qualités qu'on exigerait de toute autre citoyen. Il est question, dit-on, de la nomination de M. G. Laviolette, de St-Jérôme, et plusieurs personnes qui le connaissent disent qu'on ne pourrait faire un meilleur choix.

On lit dans l'*Evénement* :

Sans inspirer encore de vives craintes, l'état de santé de sir Charles Tupper est loin d'être rassurant. L'honorable ministre des chemins de fer souffre d'une bronchite aiguë, compliquée d'une congestion de poumons. M. le Dr Fiset est également malade.

Quant à M. Killam, sa condition s'est de beaucoup améliorée.

Il est difficile de ne pas associer toutes ces maladies à l'air vicié qu'on respire dans la Chambre et à la chaleur intense qu'on y entretient. Voilà un an, on améliorera tant bien que mal, la salle des séances, mais dans les corridors et les chambres de comités, l'atmosphère a quelque chose de repoussant. C'est à croire qu'on a jugé que l'air frais ne peut être de mise pour les représentants du peuple et qu'ils ne viennent à Ottawa que pour être soumis à une chaleur qui tient de la cuisson. En tenant compte de la durée des séances du soir et des travaux de comités le matin, on reste convaincu qu'il est impossible pour les députés de se donner même quelque peu d'exercice, et qu'il n'y a rien de surprenant à ce que les maladies, même les plus dangereuses, se déclarent.

AVIS

Nous prions nos abonnés de la ville de se préparer à recevoir la visite de notre collecteur. Il se présentera à eux avec des reçus à la main pour ceux qui paieront leur abonnement. Nous espérons que personne ne refusera de payer ce qui nous est dû et qu'on ne l'obligera pas de retourner plusieurs fois au même endroit. Nous prions nos abonnés de faire attention à ce que nous offrons à ceux qui paieront leurs arrérages et leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain.

Un riche étranger s'est fait meubler, à Paris, un appartement par un tapissier radical.

—La salle à manger me plaît assez, lui dit-il, mais elle est un peu nue, et je voudrais quelque chose pour mettre au mur.

Le tapissier, vivement :
—Au mur ? Des étags !

Incorrections de langage relevées dans les journaux

29. Ne dites pas : dans son opinion, on n'avait aucune raison d'accuser un parti politique de libéralisme, *tel que condamné* par l'Eglise ;—dites... de libéralisme, *dans le sens condamné* par l'Eglise.

Le mot *libéralisme* étant ici indéterminé, on ne peut lui appliquer la formule *tel que condamné*...

D'ailleurs, cette formule est incorrecte, et il faudrait dire : *tel qu'il est condamné*.

30. N'écrivez pas : un buffet garni de *belles vaisselles*,—mais :... garni de *belle vaisselle*...

Ce sont des plats, des assiettes, etc. ; ce ne sont pas *des vaisselles*, mais simplement *de la vaisselle*.

31. Dans un récit historique ou littéraire, n'écrivez pas en abrégé : un soir à 10 hs,—mais : un soir à 10 heures, et mieux encore : un soir à dix heures.

On réserve les chiffres pour les problèmes, les tableaux statistiques, les énoncés scientifiques. Quant au mot heure, on l'abrège seulement à côté des chiffres, et l'on se contente de la lettre h.

32. N'écrivez pas : dix heures *passa*, dix heures et demie, puis onze heures *vint*, pas de mari !—mais écrivez et dites : dix heures *sonnèrent*, puis dix heures et demie, et enfin onze heures, pas de mari.

Le sujet étant au pluriel, on met le verbe au pluriel ; mais on n'emploie pas le verbe *passer* ; l'expression : dix heures *passèrent* aurait un autre sens. On pourrait dire : l'heure de dix passa, puis celle de dix et demie, et enfin celle de onze...

33. Ne dites pas : l'assemblée a été remise à défaut de *quorum*,—mais l'assemblée a été remise par suite du trop grand nombre d'absents.

34. Ne dites pas : M. C., le gérant du crédit foncier à Québec...—mais : M. C., gérant du crédit foncier à Québec...

35. Ne dites pas : l'*Avenir* augmente son format de douze à seize pages ;—mais : l'*Avenir* porte de douze à seize le nombre de ses pages.

C'est le nombre des pages qui a été augmenté, et non le *format* ou la grandeur des pages ; et puis, augmenter le nombre des pages de douze à seize, ce serait mettre en plus 12, 13, 14, 15 ou 16 pages, et il n'y a eu réellement qu'une augmentation de 4 pages.

(C. du Canada.)

La commission nommée pour l'érection d'un monument à la mémoire du saint Pape Pie IX, présidée par l'Eme cardinal Borroméo, paraît avoir réuni parmi les membres du Sacré-Collège les fonds nécessaires à l'exécution du projet, dont la maquette se trouve déposée dans les appartements du cardinal président au palais Alfieri. Peut-être, on l'espère du moins, aura-t-on la faculté de couler en bronze la statue du Pape, au lieu d'exécuter un marbre qui aurait l'inconvénient de trop ressembler à l'image de Pie VI que l'on voit à la confession de St.-Pierre. Léon XIII a donné 5,000 francs, et chaque cardinal 1,176 francs. M. le comte Vespignani et M. le commandeur Jaccometti sont chargés de l'exécution.

Pour se conformer au vœu du glorieux défunt, on placera un modeste cénotaphe à St-Laurent, hors les Murs, où son corps est enseveli, mais le monument sera élevé à Sainte-Marie-Majeure.

Un conseil.—*Moyen pour arrêter le saignement de nez* : En Allemagne, on emploie, dans certaines contrées, un singulier moyen pour éviter le saignement de nez. Voici la recette, et si l'on ne réussit pas, on n'aura pas fait une grande dépense pour en avoir tenté l'essai : Vous prenez un petit bout de papier sans colle (papier buvard ou papier à cigarette), que vous appliquez sur le milieu de la langue, et vous retenez votre haleine, en restant debout et très droit. L'hémorrhagie s'arrêtera, dit on, comme par enchantement.

RÉPONSE À MON AMI,

M. C. GAUVREAU DIT "VALMONT," ISLE VERTE

(SONNET)

Oui,.... énvrons nous d'ambrosie,
Vers les cieux prenons notre essor ;
Et n'ayons pas de jalousie
Contre qui s'attache au faux or .

Vois la foule qui s'extasie
Devant le buste de César,
Secouer la pourpre moisie
Où s'est enfoui son trésor !

Mais l'étriot chemin qui nous mène
Vers le poétique d'omaine
N'est pas toujours semé de fleurs ;

Avant d'avoir senti sur l'âme
Passer le souffle de ta flamme,
Ami, j'ai bien versé des pleurs.

C.-P. BEAULIEU.

Cacouna, 11 février 1881.

DEUX NOELS

LE CRIME, LES REMORDS ET LE PARDON DU
DUC DE KERBERZOFF

Mlle Sarah Bernhardt n'a pas perdu son temps en Amérique et a tenu à se montrer aux Américains sous toutes ses faces. Après le drame, la littérature.

Voici la nouvelle que nous trouvons sous sa signature dans l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans :

Le château de Proerneuf était la terreur des Bretons. Les paysans faisaient le signe de la croix en passant devant et murmuraient : "Voilà le château du maudit !" Les ronces poussaient autour du grand mur d'enceinte, et nul n'eût osé le franchir. Les valets se croisaient, passant comme des ombres sans jamais élever la voix. Personne ne parlait au maître. Seul, le jeune comte Robert trouvait grâce devant le seigneur du manoir, le vieux duc de Kerberzoff, son oncle.

Au moment où commence ce récit, Robert était au pied du vieillard. Lui, livide, les yeux luisants, la figure effrayée, se tenait assis dans le grand fauteuil ducal. Il écoutait ; on eût dit le spectre de la terreur !

A côté de lui, sur une colonne de porphyre, brûlait une petite lampe d'or ornée des pierres les plus précieuses. Derrière, un grand nègre versait minute par minute une goutte d'huile sur la flamme. Sous la rude main du vieillard brillait une hache, car le nègre eût payé de sa vie le moindre oubli de ses fonctions.

Le duc était plus pâle que de coutume ; ses longs cheveux blancs se collaient à ses tempes, et ses yeux de feu laissaient couler de grosses larmes sur sa barbe d'argent.

—Mon cher seigneur, souffrez-vous davantage ? demanda doucement Robert.

Le duc frissonna ; il écoutait toujours. C'était Noël cette nuit-là ! Noël ! Noël ! chantaient les voix dans la campagne. Noël ! Noël ! sonnaient les cloches des églises.

Alors se dressant comme un spectre :

—Ecoutez, Robert, dit-il, écoutez...

Depuis vingt ans le vieillard n'avait pas parlé... Sa voix sépulcrale résonna dans la grande salle, les armures, frappées par l'écho, poussèrent une plainte de fer, le jeune comte se sentit glacé d'effroi.

" Il y a vingt ans, j'avais un fils ; beau, brave et généreux, il aimait une jeune fille du peuple et voulut l'épouser ; mais moi je refusai, je ne pouvais consentir à un pareil outrage. Mon fils me supplia, je restai inflexible ; mon blason se fût brisé de honte ! J'avais tort, enfant, j'avais tort ; ne sois jamais orgueilleux, c'est un péché mortel."

Les sanglots coupèrent la voix du vieux duc... mais il reprit :

" La fille était belle et vertueuses entre toutes. Je lui offris de l'or, elle refusa. Alors je la fis enlever et enfermer dans la tour du château. Les mois se passèrent : mon fils restait fidèle à son serment, moi fidèle à mon orgueil... Je résolus de tuer la fille ; je lui fis parvenir un avis secret qui l'engageait à fuir. Une échelle de soie

lui fut remise, et des instructions très détaillées lui indiquaient le moyen de s'en servir en l'attachant à la fenêtre. J'inventai alors un piège infâme, écoute, Robert, écoute. Je fis décoller les pierres qui soutenaient la fenêtre afin qu'elle s'écroulât, entraînant la malheureuse qui se serait brisée sur les dalles de la cour de marbre. C'était Noël ! La nuit de cette mauvaise action, je m'endormis dans la crainte de Dieu. La nuit, je fus transporté dans une immense galerie de nuages. Des voûtes et des voûtes se suivaient par milliers, allant, allant toujours. Sous ces voûtes, des petites lampes d'or se balançaient doucement. Il eut fallu des années pour les compter. Les unes s'allumaient tout à coup, d'autres s'éteignaient tout à coup, d'autres s'éteignaient subitement ; celles-là vacillaient et crépitaient très longtemps avant de s'éteindre. Chacune de ces lampes était gardée par des anges.

— Toutes les nouvelles lampes avaient pour gardiens des anges blancs et beaux comme la beauté ; d'autres lampes avaient des anges noirs, laids et méchants ; ils semblaient attendre avec impatience le moment où la flamme s'éteindrait.

— Qu'est-ce que tout cela ? demandai-je à mon guide.

— Ce sont les âmes des humains. Celles qui s'allument si brillamment sont les âmes des nouveaux-nés ; des anges sans tache les gardent. Voici les âmes de ceux qui sont à l'âge où l'on pêche ! L'Esprit du mal et l'Esprit du bien se les disputent. Les dernières qui s'éteignent sont les mourants de la terre, et vois, me dit-il, en me montrant plusieurs leurs prêtes à s'éteindre, vois : à la minute suprême, le dernier souffle revient presque toujours à l'Esprit du bien.

— Alors je demandai à voir ma lampe.

— Viens, me dit-il.

— Et l'être étrange qui me conduisait m'entraînant sous les voûtes innombrables, me fit voyager longtemps. Enfin, m'arrêtant brusquement :

— Regarde ! voilà ton âme !

— Je fus pétrifié de terreur. Une seule goutte d'huile restait dans ma lampe, et au-dessus un ange aux ailes noires soufflait sur sa flamme pour en activer la fin. J'eus peur, et je fus lâche, oui, je fus lâche, dit le duc en tremblant de tout son corps.

— Ecoute, Robert... écoute... A côté de moi brillait une flamme de l'éclat la plus pur ; un ange aux ailes toutes blanches protégeait cette lampe d'or. L'Esprit du mal me vint parler à l'oreille !

Le vieux duc s'arrêta ; on eût dit que la voix lui parlait encore. Son ceil s'injecta de sang, ses cheveux se dressèrent d'horreur, ses dents claquaient d'effroi.

Il continua d'une voix stridente :

— Je m'approchai de la lampe brillante : l'ange aux ailes blanches me regarda doucement, mais l'ange aux ailes noires parlait toujours. Je ne vis rien, je ne voulus rien voir. J'arrachai une plume à l'ange noir et, la trempant dans la lampe brillante, je pris l'huile goutte à goutte et la versai dans la mienne. Ma flamme devint scintillante et rouge comme du sang, l'autre pâlisait mais gardait un éclat d'étoile ; il ne restait plus qu'une goutte d'huile. L'ange blanc étendit son aile pour m'arrêter ; mais un ange aux ailes nacrées, portant un glaive d'or, passa rapidement :

— Laissez faire cet homme ! Dieu jugera dit-il.

— Je pris la dernière goutte d'huile... Alors j'eus peur.

— Quelle est cette lampe, demandai-je en montrant la pauvre flamme prête à s'éteindre !

Et la voix répondit :

— C'est l'âme de ton fils bien-aimé !

— Au même moment, la lampe brillante s'éteignit ; l'ange blanc prit son souffle dans ses ailes et s'envola en poussant un cri de douleur. L'Esprit du mal répondit par un cri de triomphe.

— Je m'éveillai glacé d'horreur. Dans ma chambre, deux cadavres étaient étendus, broyés, méconnaissables ; mon fils, prévenu par sa fiancée, avait voulu protéger sa fuite, et le piège criminel inventé par moi les avait tués tous les deux. C'é-

tait Noël ! Il y a vingt ans de cela...

Le vieillard retomba sur le fauteuil du cal. Les larmes ruisselèrent sur son visage !

— Cesse, dit-il au nègre préposé à la garde de la précieuse lampe, cesse d'arroser cette flamme. J'ai fait ma confession, je puis mourir maintenant. Mais Dieu me pardonnera-t-il ?

En ce moment, les cloches sonnèrent à toute volée dans le château, et les chants d'église se firent entendre. Les portes de la grande salle s'ouvrirent. Dans le fond, la chapelle du vieux manoir était resplendissante de lumières ; l'Enfant Jésus, sur sa couche de paille, parut rayonnant de gloire et de pardons. Le vieux duc tomba à genoux devant le prêtre :

— Homme, dit la voix du prêtre, Jésus est né, a souffert, est mort pour racheter les péchés de l'homme : Tu as péché, tu as souffert, tu te repens, Dieu te pardonne ! Que ton âme s'envole en paix !

Alors le vieillard, tournant son regard vers la lampe d'or, vit au-dessus un ange aux ailes blanches. Cet ange, il le reconnut : c'était le gardien de la lampe brillante. L'ange lui sourit doucement, et, prenant dans ses ailes la lueur prête à s'éteindre, il s'envola vers le ciel. Le duc de Kerberzoff était mort !

AVENTURE DE CHASSE

Miss Lottie Mirrill, qui est renommée pour la plus intrépide chasseresse du comté de Wayne, Pennsylvanie, étant allée ces derniers jours dans le Drig Swamp pour chasser le cerf, a trouvé les traces d'un ours et les a suivies jusqu'à une espèce d'antré, dans laquelle elle a saisi deux petits ours pas plus gros que des chats. A sa sortie, une ourse énorme lui a planté ses griffes sur les épaules, miss Lottie, déconcertée par cette attaque imprévue, s'est évanouie, ce qui lui a sauvé la vie, car la mère ourse, ne la voyant plus bouger, l'a abandonnée pour jouer avec ses nourrissons. En reprenant connaissance, la chasseresse a ajusté sournoisement la bête qui ne pensait plus à elle, lui a envoyé deux balles dans le flanc et l'a achevée avec son couteau de chasse. Avant qu'elle eût le temps de recharger sa carabine, elle a eu à lutter contre un nouvel ennemi, un ours mâle, dans le cou duquel elle a plongé son couteau une douzaine de fois, sans recevoir elle-même les marques de ses dents et de ses griffes. Les péripéties de la bataille ont amené les combattants au bord d'un précipice presque à pic, surplombant d'une centaine de pieds la crique Wallinpaupack. L'ours, en cherchant à se relever, a posé une patte de derrière dans le vide et a été entraîné par son poids, mais il a saisi en même temps avec une patte de devant les vêtements de miss Merrill, et tous deux ont dégringolé ensemble. Dans leur descente rapide, ils ont été jetés contre un arbre. La force du coup a achevé l'ours, déjà épuisé par la perte de son sang, et miss Merrill a eu seulement le bras gauche cassé et deux côtes enfoncées. Elle s'est traînée jusqu'à la maison la plus voisine, distance d'un mille environ, d'où, dès que son aventure a été connue, on est parti chercher les ours et les corps de leur père et mère. Celle-ci pesait 403 livres, le mâle 484. Miss Merrill est en pleine convalescence.

— Les femmes ont la langue flexible ; elles parlent plus tôt, plus aisément et plus agréablement que les hommes. On les accuse de parler davantage ; cela doit être, et je changerais volontiers ce reproche en éloge. La bouche et les yeux ont chez elles la même activité, et par la même raison.

— L'homme dit ce qu'il sait, la femme dit ce qui lui plaît ; l'un, pour parler, a besoin de connaissances, et l'autre de goût ; l'un doit avoir pour objet principal les choses utiles, l'autre les choses agréables. Leurs discours ne doivent avoir de formes communes que celles de la vérité.

— C'est J.-J. Rousseau qui a écrit cela ; l'agréable étant le complément obligé de l'utile, il faut laisser parler les femmes.

A NOS ABONNÉS DE LA CAMPAGNE

L'agent général de L'OPINION PUBLIQUE, M. Edmond Stevens, doit bientôt parcourir les paroisses des comtés de Saint-Hyacinthe, Arthabaska, Yamaska, Nicolet et Richelieu, dans le but de recueillir des souscriptions et de percevoir ce qui est dû à l'administration du journal pour abonnement. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les endroits que M. Stevens visitera voudront bien lui donner tous les renseignements et l'aide qui pourraient faciliter sa tâche et rendre sa propagande efficace. Nous comptons aussi que ceux qui nous doivent s'empresseront de régler avec lui sur présentation de leur compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

M. Stevens visitera aussi : Actonvale, Roxton Falls, Richmond, Sherbooke, Danville et Kingsey Falls.

Le *Moniteur Universel*, de Paris, donne sur le Transvaal des renseignements très curieux sur la manière dont cette république a été annexée à l'Angleterre :

Il faut se rappeler, dit-il, comment l'annexion du Transvaal s'est opérée : vingt-cinq policemen et une proclamation de Sir Theophilus Shepstone ont suffi pour mettre fin à cette république. Il est vrai qu'il y a deux ans et demi cette république n'avait plus que le souffle : pas de soldats, pas d'argent, et un voisin redoutable : Cettwayo ; mais à peine le roi des Zoulous était-il fait prisonnier, que le vieil antagonisme qui, depuis 1834, existe entre les Boers et les Anglais, reparut à la surface. Sir Battle Frere eut le tort de vouloir jouer sur les mots ; il promit de faire parvenir à la reine Victoria un mémoire réclamant l'indépendance du Transvaal. Les Boers s'imaginaient qu'implicitement on reconnaissait leurs droits ; grande fut leur fureur lorsqu'il s'aperçurent que l'Angleterre voulait les garder malgré eux ; de là le *meeting* de Pretoria et la déclaration de Krüger. Les Boers s'imaginent qu'on veut les réduire en servitude ; ils voient ce qui se passe en ce moment au Zoulouland, et ils sont épouvantés.

Il paraît que les Zoulous meurent de faim, que le maïs manque et que des champs entiers ont été brûlés parce qu'ils recelaient des reptiles. Pour civiliser les Zoulous, l'Angleterre commence par les subjuguier comme on dompte les bêtes féroces, et les Boers sont affolés de terreur. Ils se battent généralement fort mal, et on ne peut pas comprendre comment il leur a été possible de remporter des avantages aussi considérables et de s'emparer de tous les points stratégiques.

— On dit qu'ils sont commandés par des officiers étrangers, allemands et portugais ; toujours est-il qu'ils deviennent fort dangereux à cause des alliances qu'ils peuvent former avec les Bazutos, les Zoulous et les Pondos.

Voilà encore un peuple qu'il va falloir mitrailler. Que de sang répandu dans les cinq parties du monde pour assurer son prestige ! M. Childers, le ministre de la guerre, envoie cinq à six mille hommes au Cap, et l'arsenal de Woolwich est de nouveau occupé comme au temps de lord Beaconsfield. Voilà une expédition qui coûtera encore deux à trois millions sterling.

La mère du petit Paul :

— Eh bien ! mon enfant, tu vas mettre tes souliers dans la cheminée, ce soir ?

Paul, avec un soupir :

— Oui ; mais c'est mon voisin de classe qui a de la chance : il est le fils d'un cordonnier !

* *

Un Parisien apercevant sur le boulevard un de ses amis, dont le front est rayonnant :

— Tiens ! Je croyais que tu devais passer la semaine du Jour de l'An à Nice, chez ta belle mère !

— En effet, mon ami... mais il y a eu amnistie !

* *

— Saviez-vous, dit un Yankee à un Juif, qu'on pendit des semelles les Juifs et les Anes dans la Pologne ?

— Vraiment ! Alors c'est une chance que vous et moi ne fûmes point là, répondit le Juif.

LE "HOME" DE LA PRINCESSE DE GALLES

Hier, 26 janvier, dit le correspondant du *Figaro*, je m'occupais du *home*, je ne dois pas oublier le "home" de la plus gracieuse des Altesses. J'ai nommé la princesse de Galles.

M. le marquis de Lau possède une statuette de marbre blanc signée d'un nom célèbre. Elle représente une dame de la cour de Henri II. Le corps frêle et souple, moulé dans la longue jube de brocart, relevée d'un côté. Le buste enfoncé comme une fleur prête à s'ouvrir dans le corsage raide, chargé de pierreries. La tête, délicate et fière, au profil Renaissance, ciselée comme la tête d'une divinité sur un joyau ; une toque à longues plumes sur les cheveux. Tel est ce marbre, — bijou fait femme, — petite fée, moitié objet d'art, moitié apparition portrait de S. A. R. la princesse de Galles, par M. d'Épinay.

Image exquise et royale traduisant mieux qu'aucune autre cette beauté qui tient du rêve.

La princesse, descendue de son piédestal, est une douce jeune femme, — une mère vieillante, une maîtresse de maison simple presque bourgeoise.

Avez-vous remarqué qu'on fait l'éloge d'une princesse en disant : elle est bourgeoise, et l'éloge d'une bourgeoise, en disant : elle est princesse.

Il faut, en effet, à la femme bien née un mélange de ces qualités si différentes. Princesse de cœur, d'âme, de générosité, de courage, de figure, — bourgeoise d'accueil, bourgeoise par l'amour du foyer, la préoccupation des enfants, l'entente d'une sage économie.

Tous les matins, à neuf heures, les trois filles de la princesse de Galles prennent leur leçon de musique. On envoie réveiller "maman," et peu d'instants après la princesse arrive, en robe de chambre, pour assister à la leçon.

Les progrès de ses filles l'intéressent beaucoup. Elle sait les apprécier mieux que personne, étant elle-même musicienne accomplie. Sa nature délicate et rêveuse, — bien danoise, — se trahit dans son jeu. Elle chérit surtout les mélodies de Chopin, de Schumann et les exécute avec un rare talent.

Les trois princesses Louise, Victoria et Maud sont aussi différentes de caractères que de visages. L'aînée, la princesse Louise, possède les traits fins, la grâce de sa mère : douce, gaie, affable, c'est la plus Parisienne des trois sœurs ; la seconde, la princesse Victoria, est le portrait vivant de son père. Très fière, d'une nature exclusive, elle aime peu de gens, mais quand elle aime, c'est avec une sûreté extrême. Elle unit à un profond sentiment de sa dignité un cœur généreux et facile à s'émouvoir. Son intelligence, très développée, la rend d'autant plus attachante.

La dernière sœur, la princesse Maud, peut s'appeler encore un baby. Elle a dix ans. Elle ressemble beaucoup à la reine, sa grand-mère. Bonne et déjà un peu sérieuse par moments.

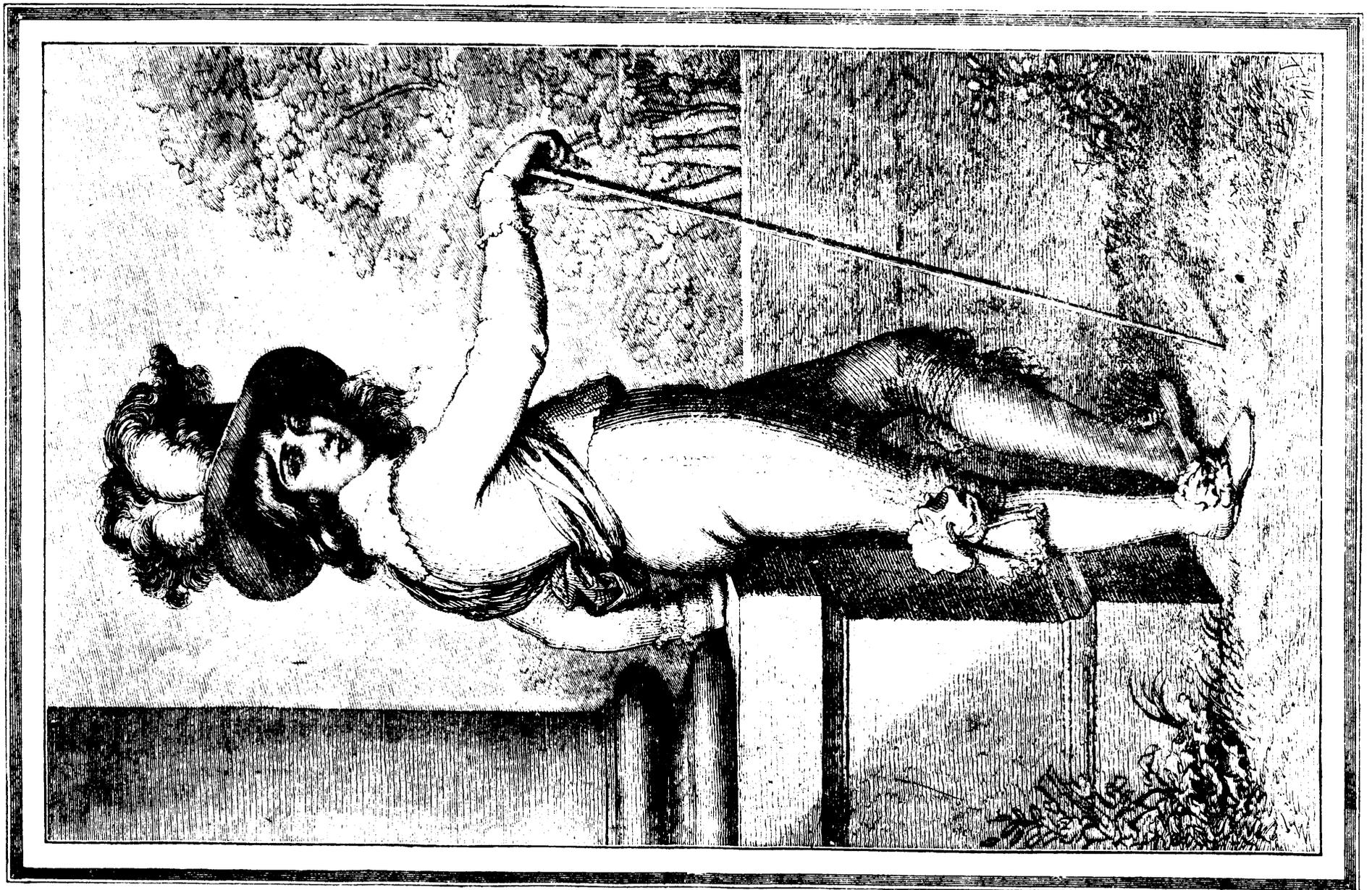
Les appartements intimes de la princesse de Galles, à Sandringham comme à Malborough House, sont disposés tout à fait dans le goût français. On se croirait dans le salon d'un hôtel des Champs-Élysées.

Partout des bibelots à la dernière mode épars sur des tables en peluches ; petits chiens, cages d'argent avec des oiseaux (qui ne chantent pas), amours de Saxe, jardinières mignonnes en faïence ou en sèvres, encriers, buvards, couteaux, comme dans les magasins de la rue de la Paix.

Le papier à lettre vient toujours de Paris, ainsi que les toilettes et toutes les fanfreluches nouvelles.

Les meubles sont entourés de paravents bas, parfois brodés par la princesse. Beaucoup de souvenirs d'ivoire, d'émail, d'argent et de nacre rappellent le voyage du prince Bertie aux Indes. Des photographies en profusion font songer aux amis absents.

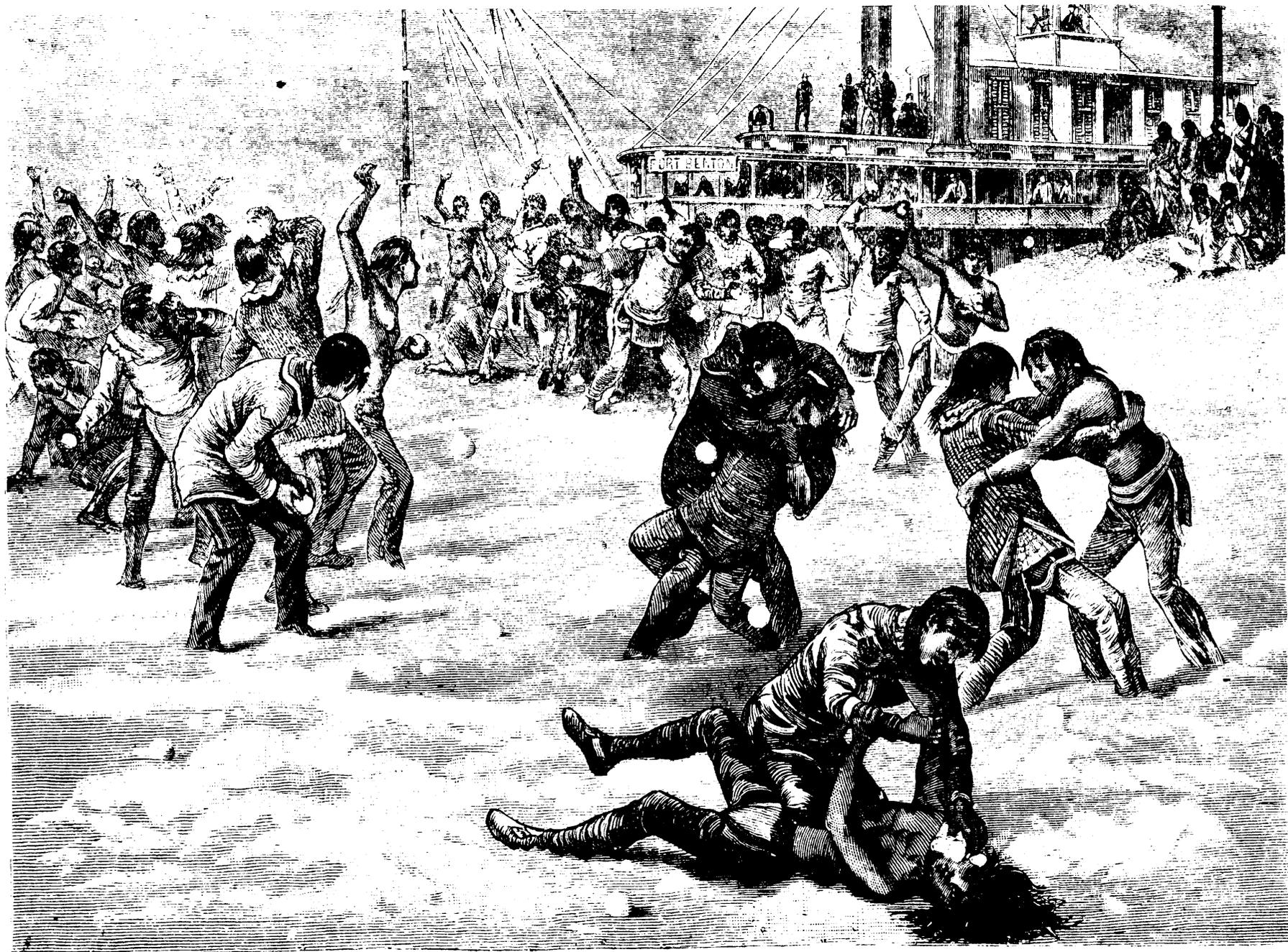
Amitié, grâce et bonté, telle est la devise de ce *home* royal où Paris se sent fier de tenir une si grande place.



VALENTINS DU VIEUX TEMPS - DEUX JEUNES ARCHERES



ACCIDENT A NEWMARKET



BATAILLE A BOULES DE NEIGE PARMIS LES GARÇONS INDIENS DE LA RIVIERE ROUGE, MANITOBA

UN

CAPITAINE DE QUINZE ANS

PAR JULES VERNE

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

LA TRAITE

La traite ! Personne n'ignore la signification de ce mot, qui n'aurait jamais dû trouver place dans le langage humain. Ce trafic abominable, longtemps pratiqué au profit des nations européennes qui possédaient des colonies d'outre-mer, a été interdit depuis bien des années déjà. Cependant, il s'opère toujours sur une vaste échelle, et principalement dans l'Afrique centrale. En plein XIXe siècle, la signature de quelques Etats qui se disent chrétiens, manque encore à l'acte d'abolition de l'esclavage.

On pourrait croire que la traite ne se fait plus, que cet achat et cette vente de créatures humaines ont cessé ! Il n'en est rien, et c'est là ce qu'il faut que le lecteur sache, s'il veut s'intéresser plus intimement à la seconde partie de cette histoire. Il faut qu'il apprenne ce que sont actuellement encore ces chasses à l'homme, qui menacent de dépeupler tout un continent pour l'entretien de quelques colonies à esclaves, où et comment s'exécutent ces razzias barbares, ce qu'elles coûtent de sang, ce qu'elles provoquent d'incendies et de pillages, enfin au profit de qui elles se font.

C'est au XVIe siècle seulement que l'on voit s'exercer, pour la première fois, la traite des noirs, et voici dans quelles circonstances elle fut établie :

Les Musulmans, après avoir été chassés d'Espagne, s'étaient réfugiés au delà du détroit sur la côte d'Afrique. Les Portugais, qui occupaient alors cette partie du littoral, les poursuivirent avec acharnement. Un certain nombre de ces fugitifs furent faits prisonniers et ramenés en Portugal. Réduits en esclavage, ils constituèrent le premier noyau d'esclaves africains qui ait été formé dans l'Europe occidentale depuis l'ère chrétienne.

Mais ces Musulmans appartenaient pour la plupart à de riches familles, qui voulurent les racheter à prix d'or. Refus des Portugais d'accepter une rançon, quelque importante qu'elle fut. Ils n'avaient que faire de l'or étranger. Ce qui leur manquait, c'étaient les bras indispensables au travail des colonies naissantes, et, pour tout dire, les bras de l'esclave.

Les familles musulmanes, ne pouvant racheter leurs parents captifs, offrirent alors de les échanger contre un plus grand nombre de noirs africains, dont il n'était que trop facile de s'emparer. L'offre fut acceptée par les Portugais, qui trouvaient leur avantage à cet échange, et c'est ainsi que la traite se fonda en Europe.

Vers la fin du XVIe siècle, cet odieux trafic était généralement admis, et les mœurs encore barbares n'y répugnaient pas. Tous les Etats le protégeaient, afin d'arriver plus rapidement et plus sûrement à coloniser les îles du Nouveau-Monde. En effet, les esclaves d'origine noire pouvaient résister, là où les blancs, mal acclimatés, impropres encore à supporter la chaleur des climats intertropicaux, eussent péri par milliers. Le transport des nègres aux colonies d'Amérique se fit donc régulièrement par des bâtiments spéciaux, et cette branche du commerce transatlantique amena la création de comptoirs importants sur divers points du littoral africain. La "marchandise" coûtait peu au pays de production, et les bénéfices étaient considérables.

Mais, si nécessaire que fût à tous les points de vue la fondation des colonies d'outre-mer, elle ne pouvait justifier ces marchés de chair humaine. Des voix généreuses se firent bientôt entendre, qui protestèrent contre la traite des noirs et demandèrent aux gouvernements européens d'en décréter l'abolition au nom des principes de l'humanité.

En 1751, les quakers se mirent à la tête du mouvement abolitionniste, au sein même de cette Amérique du Nord, où, cent ans plus tard, allait éclater la guerre de sécession, à laquelle cette question de l'esclavage ne fut pas étrangère. Divers Etats du Nord, la Virginie, le Connecticut, le Massachusetts, la Pennsylvanie décrétèrent l'abolition de la traite et affranchirent les esclaves amenés à grands frais sur leurs territoires.

Mais la campagne, commencée par les quakers, ne se limita pas aux provinces septentrionales du Nouveau Monde. Des esclavagistes furent vivement attaqués jusqu'au delà de l'Atlantique. La France et l'Angleterre, plus particulièrement, recrutèrent des partisans à cette juste cause : "Périssent les colonies plutôt qu'un principe !" tel fut le généreux mot d'ordre qui retentit dans tout l'ancien monde, et, malgré les grands intérêts politiques et commerciaux engagés dans la question, il se transmit efficacement à travers l'Europe.

L'élan était donné. En 1807, l'Angleterre abolit la traite des noirs dans ses colonies, et la France suivit son exemple en 1814. Les deux puissantes nations échangeaient un traité à ce sujet, traité que confirma Napoléon pendant les Cent-Jours.

Toutefois, ce n'était là, encore, qu'une déclaration purement théorique. Les négriers ne cessaient pas de courir les mers et allaient se vider dans les ports coloniaux de leur "cargaison d'ébène."

Des mesures plus pratiques durent être prises pour mettre fin à ce commerce. Les Etats-Unis en 1820, l'Angleterre en 1824 déclarèrent la traite acte de piraterie, et pirates ceux qui l'exerçaient. Comme tels, ils encouraient la peine de mort, et ils furent poursuivis à l'étranger. La France adhéra bientôt au nouveau traité. Mais les Etats du Sud de l'Amérique, les colonies espagnoles et portugaises n'intervinrent pas à l'acte d'abolition, et l'exportation des noirs se continua à leur profit, malgré le droit de visite généralement reconnu, qui se bornait à la vérification de pavillon des navires suspects.

Cependant, la nouvelle loi d'abolition n'avait pas eu d'effet rétroactif. On ne faisait plus de nouveaux esclaves, mais les anciens n'avaient pas encore recouvré leur liberté.

C'est fut dans ces circonstances que l'Angleterre donna l'exemple. Le 14 mai 1833, une déclaration générale émancipa tous les noirs des colonies de la Grande-Bretagne, et en août 1838, six cent soixante-dix mille esclaves furent déclarés libres.

Dix ans plus tard, en 1848, la République émancipait les esclaves des colonies françaises, soit deux cent soixante mille noirs.

En 1859, la guerre qui éclata entre les fédéraux et les confédérés des Etats-Unis, achevant l'œuvre d'émancipation, l'étendit à toute l'Amérique du Nord.

Les trois grandes puissances avaient donc accompli cette œuvre d'humanité. A l'heure qu'il est, la traite ne s'exerce plus au profit des colonies espagnoles ou portugaises, et pour satisfaire aux besoins des populations de l'Orient, turques ou arabes. Le Brésil, s'il n'a pas encore rendu à la liberté ses anciens esclaves, n'en reçoit plus de nouveaux, du moins, et les enfants des noirs y naissent libres.

C'est dans l'intérieur de l'Afrique, à la suite de ces guerres sanglantes que les chefs africains se font pour cette chasse à l'homme, que des tribus entières sont réduites en esclavage. Deux directions opposées sont alors imprimées aux caravanes : l'une à l'ouest, vers la colonie portugaise de l'Angola ; l'autre à l'est, sur le Mozambique. De ces malheureux, dont une faible partie seulement arrivent à destination, les uns sont expédiés soit à Cuba, soit à Madagascar ; les autres, dans les provinces arabes ou turques de l'Asie, à la Mecque ou à Mascate. Les croisières anglaises et françaises ne peuvent empêcher ce trafic que dans une faible mesure, tant que surveillance efficace de côtes aussi étendues est difficile à obtenir.

Mais le chiffre de ces odieuses exportations est-il donc considérable encore ?

Oui ! On n'estime pas à moins de quatre-vingt mille le nombre des esclaves qui arrivent au littoral, et ce nombre, paraît-il, ne représente que la dixième des indigènes massacrés. Après ces boucheries épouvantables, les champs dévastés sont déserts, les bourgades incendiées sont vides d'habitants, les fleuves roulent des cadavres, LES BÊTES FAUVES OCCUPENT LE PAYS. Livingstone, au lendemain de ces chasses à l'homme, ne reconnaissait plus les provinces qu'il avait visitées quelques mois auparavant. Tous les autres voyageurs, Grant, Speke, Burton, Cameron, Stanley, ne parlent pas autrement de ce plateau boisé de l'Afrique centrale, principal théâtre des guerres de chefs à chefs. Dans la région des grands lacs, sur toute cette vaste contrée qui alimente le marché de Zanzibar, dans le Bornou et le Fozzan, plus au sud, sur les rives du Nyassa et du Zambèse, plus à l'ouest, dans les districts du haut Zaïre que l'audacieux Stanley vient de traverser, même spectacle, ruines, massacres, dépopulation. L'esclavage ne finira-t-il donc en Afrique qu'avec la disparition de la race noire, et en sera-t-il de cette race comme il en est de la race australienne dans la Nouvelle Hollande !

Mais le marché des colonies espagnoles et portugaises se fermant un jour, ce débouché fera défaut ; des peuples civilisés ne peuvent plus longtemps tolérer la traite !

Oui, sans doute, et cette année même, 1878, doit voir l'affranchissement de tous les esclaves possédés encore par les Etats chrétiens. Toutefois, pendant de longues années encore, les nations musulmanes maintiendront ce trafic qui dépeuple le continent africain. C'est vers elles en effet que se fait la plus importante émigration des noirs, puisque le chiffre des indigènes, arrachés à leur provinces et dirigés vers la côte orientale, dépasse annuellement quarante mille. Bien avant l'expédition d'Egypte, les nègres du Sennar étaient vendus par milliers aux nègres du Darfour, et réciproquement. Le général Bonaparte put même acheter un assez grand nombre de ces noirs dont il fit des soldats organisés à la façon des mameluks. Depuis lors,

pendant ce siècle dont les quatre-cinquièmes sont maintenant écoulés, le commerce des esclaves n'a pas diminué en Afrique. Au contraire.

Et, en effet, l'islamisme est favorable à la traite. Il a fallu que l'esclave noir vint remplacer, dans les provinces musulmanes, l'esclave blanc d'autrefois. Aussi, des traitants de toute origine font-ils en grand cet exécrable trafic. Ils apportent ainsi un supplément de population à ces races qui s'éteignent et disparaissent un jour, puisqu'elles ne se régénèrent pas par le travail. Ces esclaves, comme au temps de Bonaparte, deviennent souvent des soldats. Chez certains peuples du haut Niger, ils composent pour moitié les armées des chefs africains. Dans ces conditions, leur sort n'est pas sensiblement inférieur à celui des hommes libres. D'ailleurs, quand l'esclave n'est pas un soldat, il est une monnaie qui a cours, même en Egypte, et au Bornou, officiers et fonctionnaires sont payés en cette monnaie-là. Guillaume Lejean l'a vu et l'a dit.

Tel est donc l'état actuel de la traite.

Faut-il ajouter que nombre d'agents des grandes puissances européennes n'ont pas honte de montrer pour ce commerce une indulgence regrettable ? Rien n'est plus vrai pourtant, et tandis que les croisières surveillent les côtes de l'Atlantique et de l'Océan Indien, le trafic s'opère régulièrement à l'intérieur, les caravanes émettent sous les yeux de certains fonctionnaires, les massacres où dix noirs périssent pour fournir un esclave s'exécutent à des époques déterminées !

Aussi comprendra-t-on, maintenant, ce qu'avaient de terrible ces paroles que Dick Sand venait de prononcer :

—L'Afrique ! L'Afrique équatoriale ! L'Afrique des traitants et des esclaves !

Et il ne se trompait pas : c'était l'Afrique avec tous ses dangers, pour ses compagnons et pour lui.

Mais sur quelle partie du continent africain une inexplicable fatalité l'avait-elle fait atterrir ? A la côte ouest évidemment, et circonstance aggravante, le jeune novice devait penser que le *Pilgrim* s'était précisément jeté sur le littoral de l'Angola, où arrivent les caravanes qui desservent toute cette portion de l'Afrique.

C'était là, en effet. C'est ce pays que Cameron au sud, Stanley au nord, allaient traverser quelques années plus tard, et au prix de quels efforts ! De ce vaste territoire qui se compose de trois provinces, le Banguela, le Congo et l'Angola, on ne connaissait guère alors que le littoral. Il s'étend depuis la Nourse, au sud, jusqu'au Zaïre, au nord, et deux villes principales y forment deux ports, Benguela et Saint-Paul de Loanda, capitale de la colonie, qui relève du royaume de Portugal.

A l'intérieur, cette contrée était alors presque inconnue. Peu de voyageurs avaient osé s'y aventurer. Un climat pernicieux, des terrains chauds et humides qui engendrent les fièvres, des indigènes barbares dont quelques-uns sont encore cannibales, la guerre à l'état permanent de tribus à tribus, la défiance des traitants contre tout étranger qui cherche à pénétrer les secrets de leur infâme commerce, telles sont les difficultés à surmonter, les dangers à vaincre dans cette province de l'Angola, l'une des plus dangereuses de l'Afrique équatoriale.

Tuckey, en 1816, avait remonté le Congo jusqu'au delà des chutes Yellala, mais sur un parcours de deux cents milles au plus. Cette simple étape ne pouvait donner une sérieuse connaissance du pays, et pourtant elle avait causé la mort de la plupart des savants et des officiers qui composaient l'expédition.

Trente-sept ans plus tard, le Dr Livingstone s'était avancé depuis le cap de Bonne-Espérance jusque sur le haut Zambèse. De là, au mois de novembre 1853, avec une hardiesse qui n'a jamais été surpassée, il traversait l'Afrique du sud au nord-ouest, franchissait le Congo, l'un des affluents du Congo, et arrivait le 31 mai 1854 à Saint-Paul de Loanda. C'était la première percée faite dans l'inconnu de la grande colonie portugaise.

Dix-huit ans après, deux audacieux découvreurs allaient traverser l'Afrique de l'est à l'ouest, et ressortir, l'un au sud, l'autre au nord de l'Angola, au prix de difficultés inouïes.

Le premier en date, c'est le lieutenant de la marine anglaise Verney-Howe et Cameron. En 1872, on avait lieu de penser que l'expédition de l'Américain Stanley, envoyée à la recherche de Livingstone dans la région des grands lacs, était fort compromise. Le lieutenant Cameron offrit d'aller retrouver ses traces. L'offre fut acceptée. Cameron, accompagné du Dr Dillon, du lieutenant Cecil Murphy et de Robert Moffat, neveu de Livingstone, partit de Zanzibar. Après avoir traversé l'Ongongo, il rencontra le corps de Livingstone que ses fidèles serviteurs ramenaient à la côte orientale. Continuant alors sa route à l'ouest avec l'inébranlable volonté de passer d'un continent à l'autre, traversant l'Ounyanembé, l'Ouzounda, Kahoulé où il recueillit les papiers du grand voyageur, franchissant le Tanganyika, les montagnes du Bamberré, le Loualaba dont il ne put redescendre le cours, après avoir visité toutes ces provinces dévastées par la guerre, dépeuplées par la traite, le Kilemba, l'Oroua, les sources du Lomané, l'Ouloula, le après avoir franchi la Coanza et ces immenses forêts dans lesquelles Harris venait d'égarer Dick Sand et ses compagnons, l'énergie Cameron apercevait enfin l'Océan Atlantique et arrivait à Saint-Philippe de Benguela. Ce voyage de trois ans et quatre mois avait coûté la vie à deux de ses compagnons, le Dr Dillon et Robert Moffat.

A l'Anglais Cameron allait presque aussitôt

succéder l'Américain Henry-Moreland Stanley dans cette voie des découvertes. On sait que cet intrépide correspondant du *New-York Herald* envoyé à la recherche de Livingstone, l'avait retrouvé le 31 octobre 1871, à Oujiji, sur les bords du lac Tanganyika. Mais ce qu'il venait de faire si heureusement au point de vue de l'humanité, Stanley voulut le recommencer dans l'intérêt de la science géographique. Son objectif fut alors la complète reconnaissance du Loualaba qu'il n'avait fait qu'entrevoir. Cameron était encore perdu dans les provinces de l'Afrique centrale, lorsque Stanley, en novembre 1874, quitta Bagamoyo sur la côte orientale, abandonnant, vingt et un mois après, le 24 août 1876, Oujiji, décimée par une épidémie de variole, effectuait en soixante-quatorze jours le trajet du lac à N'yangwé, grand marché d'esclaves déjà visité par Livingstone et Cameron, et assistait aux plus horribles scènes des razzias, exécutées dans le pays des Maroungou et des Manyouéma par les officiers du sultan de Zanzibar.

Stanley se mit en mesure alors de reconnaître le cours du Loualaba, et de le descendre jusqu'à son embouchure. Cent quarante porteurs, engagés à N'yangwé, et dix-neuf bateaux formaient le matériel et le personnel de son expédition. Il fallut combattre dès le début les anthropophages de l'Ougouson, dès le début aussi, s'employer au portage des embarcations, afin de tourner d'infranchissables cataractes. Sous l'équateur, au point où le Loualaba s'infiltre au nord-nord-est, cinquante-quatre barques montées par plusieurs centaines d'indigènes attaquaient la petite flotille de Stanley, qui parvint à les mettre en fuite. Puis, le courageux américain, remontant jusqu'au deuxième degré de latitude boréale, constatait que le Loualaba n'était que le haut Zaïre ou Congo, et qu'à en suivre le cours, il descendrait directement à la mer. C'est ce qu'il fit, en se battant presque chaque jour contre les tribus riveraines. Le 3 juin 1877, au passage des cataractes de Massassa, il perdit un de ses compagnons, Francis Pockock, et lui-même, le 18 juillet, il était entraîné avec son embarcation dans les chutes de M'béto, et n'échappait à la mort que par miracle.

Enfin, le 6 août, Henry Stanley arrivait au village de Ni Sanda, à quatre jours de la côte. Deux jours après, à Banza M'bouko, il trouvait les provisions envoyées par deux négociants d'Embomba, et il se reposait enfin dans cette petite ville du littoral, vieilli à trente-cinq ans par les fatigues et les privations, après une traversée complète du continent africain, qui avait pris deux ans et neuf mois de sa vie. Mais le cours du Loualaba était reconnu jusqu'à l'Atlantique, et si le Nil est la grande artère du nord, si le Zambèse est la grande artère de l'est, on sait maintenant que l'Afrique possède encore dans l'ouest le troisième des plus grands fleuves du monde, celui qui, dans un cours de deux mille neuf cents milles, sous les noms de Loualaba, de Zaïre et de Congo, réunit la région des lacs à l'Océan Atlantique.

Cependant, entre ces deux itinéraires, celui de Stanley et celui de Cameron, la province d'Angola était à peu près inconnue en 1875, à l'époque où le *Pilgrim* venait de se perdre sur la côte d'Afrique. Ce qu'on en savait, c'est qu'elle était le théâtre de la traite occidentale, grâce à ses importants marchés du Bihé, de Cas-sange et de Kozoundé.

Et c'était dans cette contrée que Dick Sand avait été entraîné, à plus de cent milles du littoral, avec une femme épuisée de fatigue et de douleur, un enfant mourant et des compagnons, nègres d'origine, proie toute indiquée à la rapacité des marchands d'esclaves !

Oui, c'était l'Afrique, et non cette Amérique où ni les indigènes, ni les fauves, ni le climat ne sont véritablement redoutables. Ce n'était pas cette région propice, située entre les Cordillères et la côte, où les bourgades abondent, où les missions sont hospitalièrement ouvertes à tout voyageur. Elles étaient loin ces provinces du Pérou et de la Bolivie, où la tempête aurait assurément porté le *Pilgrim*, si une main criminelle n'eût dévié sa route, où des naufragés eussent trouvé tant de facilités de rapatriement !

C'était le terrible Angola, et non pas cette partie de la côte directement surveillée par les autorités portugaises, mais l'intérieur même de la colonie, que sillonnent les caravanes d'esclaves sous le fouet des havillars. Que savait Dick Sand de ce pays où la trahison l'avait jeté ? Peu de choses, ce qu'en avaient dit les missionnaires des XVIe et XVIIe siècles, les marchands portugais qui fréquentaient la route de Saint-Paul de Loanda au Zaïre par San-Salvador, ce qu'en avait raconté le Dr Livingstone, lors de son voyage de 1853, et cela eût suffi à abattre une âme moins forte que la sienne. En vérité, la situation était épouvantable.

(La suite au prochain numéro.)

PASTILLES PECTORALES

Ces pastilles sont fortement recommandées contre les Bronchites, Rhumes, Toux opiniâtre, Catarrhe, Extinction de voix, etc., etc.

En vente dans toutes les Pharmacies. Seul propriétaire,

S. LACHANCE, Chimiste,
646, rue Ste-Catherine, Montréal.

S'il y a de nos abonnés qui ne tiennent pas à conserver complète la série de L'OPINION PUBLIQUE, il nous obligerait beaucoup en nous faisant parvenir le No. 43, 1878.

PETITES PAGES D'HISTOIRE

MARIAGE DE LA REINE VICTORIA

Le 16 janvier 1840, celle que le peuple anglais appelait "la rose britannique," "la jolie petite vierge reine," arriva au Parlement et prononça ces paroles :

"Mylords et messieurs, depuis votre dernière réunion, j'ai annoncé l'intention de m'unir en mariage avec le prince de Saxe-Cobourg-Gotha ; j'implore humblement les divines bénédictions pour le bonheur de mon union ; puissent-elles la rendre favorable aux intérêts de mon peuple et propice à mon bonheur personnel. Ce sera pour moi une source de bien vive satisfaction d'apprendre que la résolution que j'ai adoptée est approuvée par mon Parlement."

Victoria de Brunswick-Lunebourg-Hanovre avait alors vingt-un ans ; elle était de taille moyenne, blanche et rose, avec de beaux yeux, une petite bouche aujourd'hui un peu pincée et dédaigneuse, mais alors mignonne et d'un rouge cerise qui rehaussait la blancheur de ses trente-deux perles. Elle était la fille du duc de Cumberland, roi de Hanovre, les ducs de Sussex et de Cambridge. Ils descendaient tous de Georges-Louis de Brunswick-Lunebourg, neuvième électeur de Hanovre, élu roi d'Angleterre, le 12 août 1714, du chef de son aïeule Elisabeth d'Angleterre, déclarée la première à la succession de la couronne dans la séance du Parlement du 23 mai 1701. Les Brunswick descendaient d'Azon d'Este, marié à Cunégonde Guelfe. La branche italienne avait produit les ducs de Ferrare, de Modène et de Reggio.

Albert de Saxe-Cobourg-Gotha appartenait à la branche Ernestine, de la maison de Wettin.

On a raconté, au sujet de ces royales épousailles, une légende que nous considérons comme apocryphe : nous lui avons cherché en vain une source sérieuse. Victoria, dans un bal, aurait donné son bouquet à Albert, et celui-ci, d'un coup de poignard, aurait déchiré sa tunique pour enfouir dans son cœur les roses bien aimées. Les fiançailles furent plus simples. Victoria, qui savait qu'Albert lui rendait ses secrètes affections, le fit venir, et, avec une candeur touchante, elle lui offrit son cœur, sa main, sa couronne. Le prince s'agenouilla devant celle qu'il aimait. Les deux amoureux parlèrent peu. Leur vie fut éloquente. L'Angleterre et l'Europe savent si Victoria de Hanovre et Albert de Saxe ont été fidèles à leurs serments, à leurs amours. Le soir même de l'entrevue, Victoria, comme tous les cœurs qui donnent tout et s'imaginent que ce n'est pas encore assez, écrivait à son oncle le roi des Belges :

"Je ferai tout pour dédommager Albert du sacrifice qu'il me fait."

Lorsque le peuple anglais apprit cette grande nouvelle, il perdit littéralement la tête. Il avait été enthousiaste au couronnement ; il fut idolâtre au mariage. C'est que la petite reine, en épousant Albert de Saxe-Cobourg était, à son insu, une grande politique. Elle ne s'en doutait guère. Recherchée par tous les princes de l'Europe, par ceux qui occupaient les degrés les plus rapprochés du trône, elle avait choisi, selon son âme, le cadet d'une maison illustre, mais dont l'alliance n'était d'aucun poids dans la balance des intérêts européens. Le prince des Pays-Bas et le duc de Nemours n'étaient pas des candidats agréables au peuple anglais. L'Angleterre n'a de faiblesse que pour Anvers, et quant à la France, John Bull épouse ses soldats, ses vaisseaux et son or, pour sauver la route des Indes ; le mariage ne va pas plus loin. Avec Albert de Saxe-Cobourg, les Anglais étaient assurés de gouverner, pendant que Victoria règnerait.

On fit dans toutes les classes de la société des préparatifs d'une fête sans rivale. On aurait dit que le peuple anglais tout entier allait se marier. C'est que, depuis la mort de Charles Ier, il avait fait de sages réflexions.

Comme des ennemis qui se réconcilient sur la tombe d'un aïeul, les Anglais

avaient voué à la royauté le culte d'une réparation éternelle. Et pour qu'elle pût échapper à tout jamais à des mains "profanatrices," ils l'avaient placée dans des régions inaccessibles, sur un sommet qui domine les passions humaines et les orages de la liberté. De même que les astres immobiles au milieu de leurs mobiles planètes, la royauté anglaise est condamnée à l'éclat et à l'indifférence.

Jamais reine d'Angleterre ne comprit mieux son rôle et ses devoirs : jamais prince associé à la royauté britannique ne comprit plus sagement et plus loyalement sa mission. "Le prince Albert, dit M. Guizot, fut son premier sujet, son premier conseiller, son intime et seul secrétaire, associé sans bruit à toutes ses délibérations, habile à la seconder dans ses rapports avec ses ministres, sans jamais gêner, ni offusquer le ministère."

D'ailleurs, au milieu des acclamations et des cris de joie, la voix tyrannique et défiante de la patrie anglaise s'était fait entendre :—"Augmentant les trésors de ta miséricorde, envoie la lumière à tous les royaumes dans les ténèbres,—disait le poète Montgomery,—jusqu'à ce que personne ne reconnaisse plus d'autre dieu que le tien, que nul ne fléchisse le genou devant l'autel d'un idole. Règne Victoria, règne sur des êtres libres, jusqu'à ce que toutes les langues prient pour toi."

Victoria grava dans son cœur et dans sa mémoire ces conseils déguisés en hymnes et en dithyrambes. A vingt ans, elle avait le patriotisme et la gravité qui conviennent pour commander à un peuple, qui, né au milieu des vents et des tempêtes, ne déteste pas de les voir se déchaîner sur les peuples voisins, et aime à voir flotter l'étendard britannique à des courants contraires.

* *

A onze heures et demie, un salut royal de l'artillerie annonça que la reine quittait le palais de Buckingham pour se rendre à Saint-James.

Le cortège était ouvert par un escadron des gardes de la reine ; les ambassadeurs, plusieurs dans des carrosses à six chevaux, occupaient la tête du cortège. Venaient ensuite le batelier en chef de la reine et quarante-huit bateliers à pied, suivis de douze voitures royales, chacune de six chevaux ; puis les chasseurs royaux, les piqueurs et les gardes forestiers ; six chevaux de selle tenus en main par des piqueurs ; les Marshalmen et les Yeomen de la garde, quatre à quatre avec leurs costumes bizarres et les anciennes hallebardes ; enfin la voiture royale attelée de huit chevaux blancs. Le duc de Buccleugh, capitaine-général des archers de la reine, fermait la marche. Les archers ont le privilège d'être les plus rapprochés du roi. A Flodden-Field, on retrouva le corps de Jacques IV audessous de deux cents archers tués autour de lui.

Le cortège du fiancé, de son côté, avait précédé celui de la fiancée, "l'incomparable jeune souveraine reine." Ne pouvant donner tous les noms de la pairie anglaise qui entouraient la reine, nous citerons les grands officiers de la couronne : lord Willoughby, grand chambellan, le duc de Leinster, premier duc et grand connétable d'Irlande, le comte d'Eroll, grand connétable d'Ecosse, le duc de Wellington, grand connétable d'Angleterre, le duc de Norfolk, premier duc d'Angleterre et de la Grande-Bretagne, comte-maréchal d'Angleterre, le duc de Hamilton, lord surintendant, le marquis de Winchester, premier marquis d'Angleterre, le comte de Schwesbury, premier comte, le vicomte d'Hereford, premier vicomte, et le baron Le Dispenser, premier baron.

* *

Dès que la reine eut paru sur le seuil de la chapelle, les choristes entonnèrent : "J'étais content lorsqu'ils me dirent nous entrerons dans la maison du Seigneur." L'orchestre joua la *Marche d'Esther* de Hændel. La reine était en blanc ; sa robe n'était plus semée de brillants comme à Westminster, elle portait un simple collier de diamants, la Jarretière et une branche de fleurs d'orangers dans les cheveux ; elle

laissait traîner sur les épaules le voile de dentelles auquel deux cents ouvriers de Beer avaient travaillé pendant cinq mois sous la direction de l'aimable Miss Bilney. Douze jeunes filles de la plus haute noblesse portaient une traîne d'une longueur fabuleuse ; c'était les ladies Paget, Cowper, Williers, West, Grimston, Gordon, Lennox, Howard, Hay, Stanhope, Bouveries. Elles étaient en blanc avec des dentelles d'argent et des roses rouges dans les cheveux. On pouvait leur appliquer ces vers de Dryden :

Mais leur vêtement d'un genre à la fois Simple et riche, vit encore dans ma mémoire ; La robe était vêtue de satin blanc comme la Les coutures garnies d'étincelants rubis. [neige,

Le prince époux était en uniforme de feld-maréchal anglais avec le collier de Saint-Georges, et au genou une jarretière en brillants, joyau magnifique que la reine lui avait donné la veille.

L'archevêque s'étant avancé, la reine et le prince Albert approchèrent et le service commença. Le prélat dit alors à l'époux : "Albert, veux-tu prendre cette femme pour ton épouse, afin de vivre avec elle suivant la volonté de Dieu dans le saint état du mariage ? Veux-tu l'aimer, la soutenir, l'honorer et la conserver en santé ou en maladie, et, abandonnant toute autre personne, te réserver exclusivement pour elle, tant que vous vivrez tous deux ?" Le prince Albert répondit d'une voix ferme :

"Je le veux !" — Le prélat a repris : "Victoria, veux-tu prendre Albert pour époux, afin de vivre avec lui, suivant la volonté de Dieu, dans le saint état du mariage ? Veux-tu lui obéir, le servir, l'aimer et l'honorer, et le conserver en santé et en maladie, et, abandonnant toute autre personne, te réserver exclusivement pour lui, tant que vous vivrez tous les deux ?" La reine regarda avec tendresse le prince et répondit d'une forte, qui retentit dans toute la chapelle : "Je le veux !" L'archevêque éleva la voix : "Qui me donne, dit-il, cette femme à marier avec cet homme ?" S. A. S. le duc de Su-sax s'avança, prit la main de Victoria et la plaça dans celle d'Albert.

Le service commença ; le prince répéta avec l'archevêque la formule suivante : "Moi, Albert, je te prends, Victoria, pour femme, afin de te garder, à partir de ce jour, bien ou mal, riche ou pauvre, malade ou en santé, t'aimer et te chérir jusqu'à ce que la mort nous sépare, suivant la volonté de Dieu, et j'y enrage ma foi." La reine a répété cette formule. Le prince passa ensuite l'anneau au doigt de la reine, en lui disant : "Prends cet anneau, gage de ma foi, de mon honneur et de tout ce que je puis te donner et que je te donne, au nom du Père du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il." L'archevêque termina le service par ces paroles solennelles : "Dieu éternel, créateur et sauveur du monde, source de toutes les grâces spirituelles, auteur de la vie éternelle, comble de tes bénédictions tes serviteurs ici présents. Victoria et Albert que nous bénissons en ton nom, puissent ils, comme Isaac et Rebecca, accomplir et garder le pacte conclu entre eux, et dont cet anneau donné et reçu est le gage et le garant ; puissent-ils vivre en amour et en paix, et toujours obéir à la loi. Par Notre-Seigneur Jésus Christ, ainsi soit-il. Ceux que Dieu a unis ne pourront être séparés par l'homme."

L'archevêque continua :

"Attendu qu'Albert et Victoria ont consenti à s'unir par les nœuds sacrés du mariage, et ont pris Dieu et cette assemblée à témoin de leurs intentions, et qu'ils se sont mutuellement engagé leur foi, et qu'ils ont déclaré en donnant et recevant un anneau et joignant leurs mains, je les déclare mari et femme, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit."

En ce moment, le canon du parc, celui de la Tour, se fit entendre. Le hurrah formidable de cent mille personnes entassées devant Saint-James domina l'artillerie. Le chœur entonna le *Miseratur Deus*.

Pendant toute la célébration du mariage, la reine regarda fréquemment le prince Albert. Dans la salle du Trône, Sa Majesté et le prince Albert signèrent l'acte du mariage. Les époux royaux retour-

nèrent à Buckingham au milieu de frénétiques acclamations. Un déjeuner somptueux les attendait : la famille royale, les demoiselles d'honneur, l'archevêque de Cantorbéry, les duchesses de Northumberland et de Sutherland, lord Melbourne et lord John Russel y assistaient. On partit ensuite pour Windsor. Sa Majesté était en robe blanche, avec un chapeau à plumes. Le couple royal mit du temps à parcourir ce petit trajet. A Kensington, où Victoria avait passé son enfance, où on l'avait aperçu si souvent sur le petit âne, cadeau du duc d'York, on voulut dételé la voiture. Plus tard, après la mort d'Albert, elle dira à un pasteur anglican : "Vous êtes bien heureux de monter sur âne." Le pasteur se mit à rougir jusqu'aux oreilles.

On arriva à Windsor au son des cloches, au bruit des salves d'artillerie ; la ville était illuminée. Sur la grande tour de Windsor flottait l'étendard britannique : la haute tourelle, couronnée de lumière, se dressait sur ce palais antique et moderne à la fois, œuvre de plusieurs siècles, comme la politique anglaise, qui répare et améliore, mais ne renverse pas. Elle marche vers l'avenir un fanal à la main. Elle a appris de ses pilotes que, pour entrer au port, il faut manœuvrer doucement. En contemplant Windsor, nous avons souvent pensé que la France est la poésie de la grandeur, mais que l'Angleterre en est la réalité.

Pendant que Victoria et Albert commençaient à Windsor, une lune de miel que la mort seule put interrompre ; au palais de Saint-James, la duchesse de Kent, secondée par le comte d'Eroll, présidait au banquet de 120 couverts. Le fameux gâteau royal *Bridecake*, pesant 300 livres, était orné de quatre petits drapeaux blancs aux armes royales. Tous les ministres donnèrent des fêtes. A Stafford-House, le duc de Sutherland se signala par sa magnificence. Mais ce qui étonna, c'est qu'à Charing-Cross, le palais du duc de Northumberland, dont la femme avait été la gouvernante de Victoria, brilla par l'absence de toute lumière.

* *

Le règne de Victoria a été long et glorieux. Il y a quarante ans qu'elle règne au milieu des respects de la Grande-Bretagne et du monde entier. Ce ne sera ni la mémoire de Sébastopol, ni celle du traité de Berlin qui dominera son règne ; ce sera la mémoire de la jeune femme qui aimait d'amour Albert de Saxe-Cobourg et qui fut aimée par lui. Le livre de la vie des rois, des reines et des hommes illustres est toujours entr'ouvert à la page d'amour. Héloïse, la femme la plus savante de notre histoire ; Pétrarque, le plus grand politique de deux siècles, n'apparaissent à la postérité que dans les apothéoses de l'amour. Après avoir tout fait pendant sa vie pour honorer et rendre heureux son mari, Victoria, après sa mort, n'a eu qu'une pensée, celle de glorifier ses vertus et son souvenir. Les splendeurs de la royauté, les soucis de la toute-puissance, les joies et les fiertés maternelles n'ont pu lui faire oublier celui qui n'est plus. Elle ne comprendrait même pas le ciel sans lui. Le jour divin serait la nuit, le ciel ce serait l'exil. Comme la Sémida de notre poète, elle attendrait là où on n'attend plus, elle s'attristerait d'espérance. Au sein des hymnes angéliques, Victoria demanderait à tous les cieux où est le fiancé de son âme, où est Albert, sa douce vision de la terre. Les hymnes du paradis n'auraient aucun charme pour elle. Son oreille attentive entendrait les échos de sa voix.

"Si les liens que Dieu a noués, dit la reine d'Angleterre, devaient être rompus à jamais par la mort ; si mon amour fidèle et l'espérance que je conserve d'une douce réunion devaient s'éteindre avec mon corps, oh ! alors, tout ce qui me paraît si glorieux dans le monde de Dieu se désunirait pour s'abîmer dans le néant ! Mon âme serait dépouillée de ses trésors les plus précieux, de ses joies les plus douces ; toute l'éternité me semblerait un lieu d'exil où mon âme abandonnée errerait, cherchant en vain ce qu'elle aurait perdu. Oh !

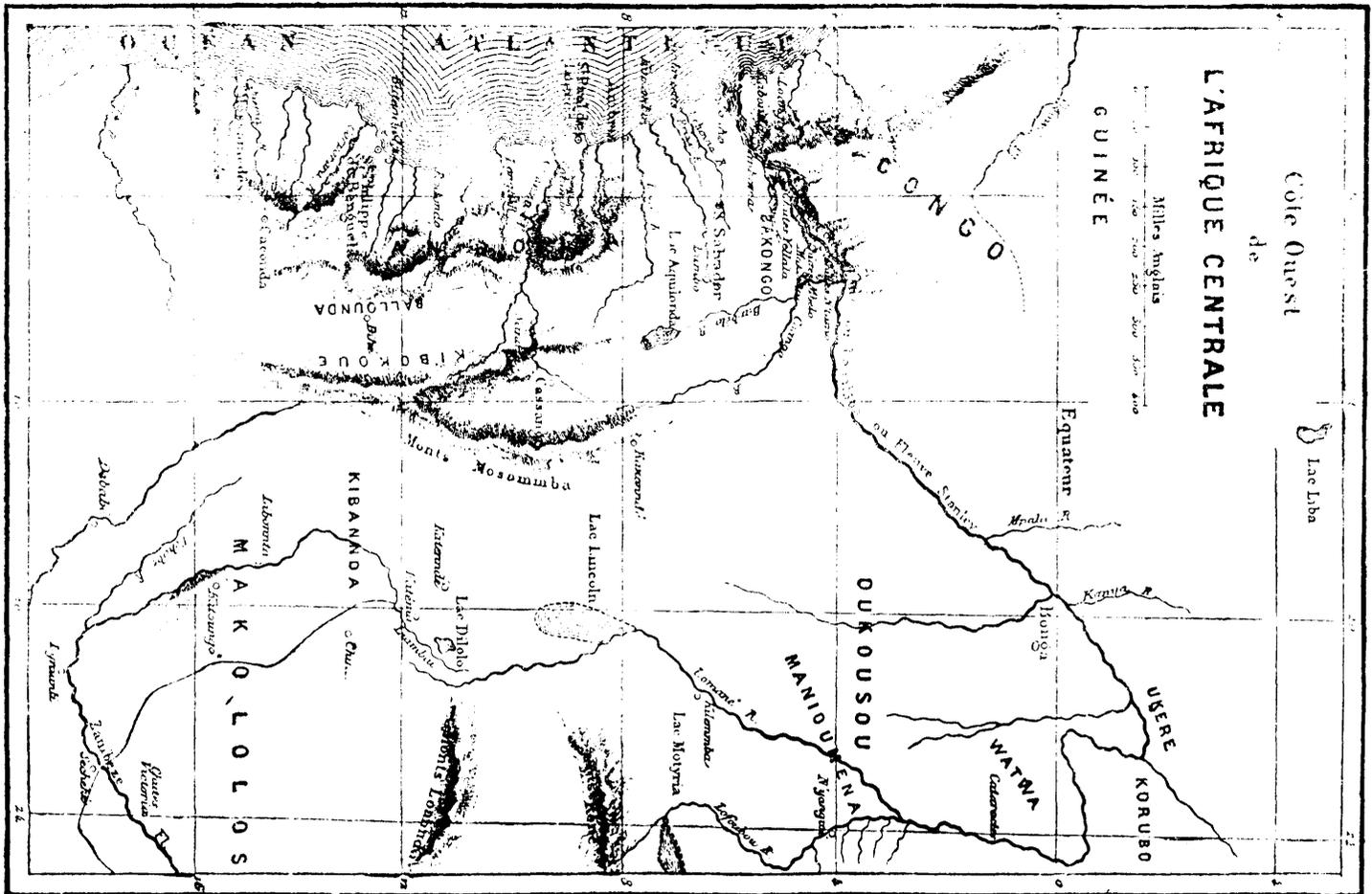


Les lètes fauves occupent le pays



La conversation commençait

GRAVURES DU FEUILLETON



alors, dans ce cas, une tombe sans réveil serait de beaucoup préférable à une vie éternelle dans laquelle l'amour serait réduit à verser des larmes de désespoir au souvenir des êtres chéris qu'elle a perdus.

PRINCE DE VALORI.

JEUX D'ESPRIT ET DE COMBINAISONS

Adressez les communications concernant ce département au "Jeux d'esprit, bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal."

No. 125.—LOGOGRIPHS

Avec ma tête, hélas ! je fais bien des victimes, Mais sans ma queue aussi je vaudrais mille centimes.

No. 126

J'instruis tous les humains. Si vous ôtez ma tête, Je n'ai plus de raison, je suis pis que la bête.

QUESTIONS HISTORIQUES

No. 127.—Quant fut célébrée à Montréal la première messe ?

No. 128.—Par qui fut-elle célébrée ?

No. 129.—CHARADES

Mon premier une consonne, Mon second, odeur bonne, Mon tout prêtre de Jésus Et historien avant Jésus.

Mme Jos. GIROUX, St-Joseph (Ont).

No. 130

Mon premier est un arbre toujours vert, Et mon second, ville près de la mer ; Pressez mon tout, il deviendra plus lâche, Si vous lâchez, il remplira sa tâche.

V. P., Isle Dupas.

No. 131

Mon premier est un crime, Mon second vous décime, Et mon tout en amour Vous jouera plus d'un tour.

B. E. P., Berthier (en haut).

No. 132

Lecteur, dans mon premier écoutez mon dernier, Et dans un beau verger on plante mon entier.

J. A. L., Berthier (en haut).

No. 133

Mon premier flatte, Mon second frappe, Mon tout est comme je vous aime.

GENOFFE TALBOT, Monmagny.

No. 134

Le sol produit mon premier, La voix donne mon dernier ; Sans mon tout assez connu Pas de paradis perdu.

Mlle L. A., Berthier (en haut).

No. 135.—ENFANTILLAGES

Avec les trois groupes de mots suivants, former les noms de trois comtés de la province de Québec :

No. 1.—IL—VA—EN—PLIER.

No. 2.—VENANT—BOURE.

No. 3.—SAL—GENOU.

C. DUBÉ, Québec.

No. 136.—ÉNIGME

Tout paraît renversé chez moi : Le laquais précède le maître, Le manant passe avant le roi, Le simple clerc avant le prêtre, Le printemps vient après l'été, Noël avant la Trinité, C'en est assez pour me connaître.

PH. LEPAGE, Rimouski

No. 137.—CURIOSITÉ

La chèvre et le chou. — Il faut savoir, dit-on, ménager la chèvre et le chou. Cette expression proverbiale vient d'une sorte de problème que l'on propose aux jeunes gens pour les accoutumer à réfléchir et à trouver des expédients, le voici : — Un homme a un bateau fort petit, dans lequel on l'oblige de passer un loup, une chèvre et un chou, mais l'un après l'autre à cause de la petitesse du bateau. Or, lequel des trois passera-t-il le premier ? Si c'est le loup, voilà le chou en proie à la chèvre ; si c'est le chou, voilà la chèvre en proie au loup ; enfin, si c'est la chèvre, à la vérité le loup ne mangera pas le chou ; mais, au second voyage, qui passera-t-il ? si c'est le loup, celui-ci, pendant que le batelier fera son troisième voyage pour aller chercher le chou, mangera la chèvre ; si c'est le chou, celle-là, pendant ce troisième voyage, le mangera.

ONT DEVINE :

Mlle Léontine Dolbec, Québec : Nos. 102, 103, 105, 106, 108, 109.

Mlle Odile Roy, St-Joseph (Beauce) : Nos. 102, 103, 105, 108.

Mme Jos. Groulx, St-Joseph (Ont.) : Nos. 103, 105.

Mlle Alma Beaudry, Ste-Anne de la Pérade : Nos. 93, 94, 98, 101, 104, 105.

Mlle Cédulie Plaisance, St-Jean Deschailons : Nos. 101, 102, 105.

Mlle Catherine Couillard, Rimouski : Nos. 93, 94, 98, 102, 103, 105, 109.

Mlle Alice-Amanda Fortier, Sainte-Scholastique : Nos. 94, 96, 101, 102, 103, 105.

Mme Beaudry, Ste-Anne de la Pérade : Nos. 90, 102, 109.

Mlle Anna Pellerin, Yamachiche : Nos. 101, 103, 105.

Mme E. Bélanger, Deschambault : Nos. 94, 96, 101, 102, 103, 105, 109.

Mlle Jos. Mailhot, St-Jean Deschailons : Nos. 101, 103, 105.

Mlle Aloysia H., Montréal : Nos. 94, 95, 100, 101, 103, 105, 106, 109.

Mme Georges H., Montréal : Nos. 102, 103.

Mlle Eulalie Millet, St-Ours : No. 105.

Mlle Caroline Drouin, St-Joseph (Beauce) : Nos. 90, 101, 102, 105, 109.

Mlle Eug. Lamontagne, Ste-Anne des Monts : Nos. 90, 94, 98.

Mlle Joséphine Groulx, Lachute : Nos. 102, 103, 109.

Mme F. Gauvreau, Hull : Nos. 103, 105.

Mlle Marie-Louise Picard, St-Polycarpe : Nos. 90, 94, 101, 102, 103, 105.

Mlle L. A., Berthier (en haut) : Tous.

Mlle Corinne Langlois, Sainte-Scholastique : Nos. 93, 95, 101, 102, 103, 105, 106.

Mlle Alida Palardy, St-Hugues : Nos. 101, 102, 103, 106, 107, 108, 109.

Mlle Anna D., Fraserville : Nos. 102, 103, 105, 109.

Mlle Eva Ranger, St-Polycarpe : Nos. 90, 94, 98, 101, 102, 103, 105.

Mlle Marie-Louise Groulx, Lachute : Nos. 90, 93, 94, 96, 109.

Mlle Angèle Groulx, Lachute : No. 98.

Mlle Eugénie Godin, Trois-Rivières : Nos. 101, 102, 103, 105, 106, 109.

Mlle Alvena Provost, Pointe-aux-Trembles : No. 105.

Mlle Léonide Paradis, Rivière-du-Loup (en bas) : Nos. 101, 102, 103, 105.

Mlle Eug. Cinq-Mars, Montréal : Nos. 102, 103, 105.

Mlle Wilhemine Bernier, St-Simon (en bas) : Nos. 101, 102, 109, 105, 109.

Mlle Emma Cinq-Mars, Montréal : Nos. 101, 103, 105.

E. E. Lemieux, Ottawa : Nos. 102, 103, 105.

E. L., Trois-Rivières : Tous.

Michel Provost, Pte-aux-Trembles : No. 105.

Philippe Lepage, Rimouski : No. 105.

L. A. Leveillé, Montréal : No. 105.

L. A. Dusablon, Trois-Rivières : Nos. 102, 103, 105, 109.

B. E. P., Berthier (en haut) : Tous, excepté 108.

V. P., Isle Dupas : Nos. 101, 102, 103, 105, 107, 109.

A. Gauvreau, St-Boniface (Manitoba) : Nos. 90, 93, 98.

Is. Enoch Lepage, Québec : Nos. 102, 103, 105, 106, 109, 110.

Alfred Olivier, Trois-Rivières : Nos. 102, 103, 105, 106, 107, 111.

J. A. L., Berthier (en haut) : Tous, excepté 108.

L. A. Cloutier, St-Joseph (Beauce) : Nos. 102, 103, 105, 109.

Emile Racette, Epiphany : Nos. 101, 103, 105, 107.

Aug. C. Denis, Montréal : Nos. 101, 102, 103, 105.

Alfred H., Montréal : Nos. 90.

SOLUTIONS

No. 101. Tyrannie ; No. 102. Ami ; No. 103. A-thée ; No. 104. Plat-eau ; No. 105. Oiseau ; No. 106. Nombre ; No. 107. Ce général est Caius Marius ; No. 108. Le poète français est Delille ; No. 109. Brochet-rochet-broc-reche ; No. 110. No. 111.

B A B Y G O L O
A S I E O G E R
B I A S C E N A
Y E S O O R A N

MESMÉRISME

Le professeur Carpenter a donné une nouvelle séance d'expériences mesmériques dans Masonic Hall, New-York.

Prenant pour sujets un certain nombre de dames et messieurs de l'assistance, il lui a suffi de quelques passes pour en faire des machines inconscientes, entièrement soumises à l'influence de sa volonté.

Tantôt il les faisait mettre à genoux et prier avec ardeur, en leur inspirant la conviction qu'ils étaient en présence d'un être supérieur. Et l'instant d'après, leur hallucination changeait ; ils se croyaient au théâtre ou au cirque et ils riaient à se tordre des facéties des acteurs ou des clowns.

Puis sur l'ordre du magnétiseur, plusieurs citoyens qui dépassaient la cinquantaine ont fait gravement une partie de billes. D'autres, persuadés qu'ils étaient au bord de la mer, ont commencé à se déshabiller pour piquer une tête dans la salle.

Ces diverses expériences ont grandement intéressé les spectateurs, mais le prof-

fesseur en a fait quelques autres qui ont produit une impression pénible ; il a mis des mères en présence par l'imagination de leurs enfants morts, ce qui a causé des larmes et des crises nerveuses qui ont attristé tout le monde. L'opinion générale était que M. Carpenter aurait dû se dispenser de faire ces dernières expériences en public.

MAXIMES—AGRICULTURE ET MORALE

En naissant dans la crèche, Notre-Seigneur Jésus-Christ a ennobli et honoré l'agriculture.

Ne perdez jamais de temps, mais ne vous tuez pas par un travail au-dessus de vos forces.

Généreux colons, qui vous vous plaignez sans cesse du climat, voulez-vous avoir un ciel plus élément, un climat plus doux ! Révisez beaucoup d'Ave Maria ; ayez chaque automne beaucoup de terre de défrichée pendant l'année et prête à semer.

Chaque instant de notre vie peut être, pour nous, un mérite de plus pour le ciel, un degré de gloire et de bonheur dont nous jouirons pendant toute l'éternité.

Le scrupule est une des maladies de l'âme les plus douloureuses et les plus dangereuses : il conduit à la folie, au désespoir et à la mort. Les meilleurs remèdes du scrupule sont l'Ave Maria, la sobriété, l'obéissance aveugle au confesseur et le travail corporel.

Soyez charitables toujours et partout, dans toutes vos actions, même à l'égard de vos plus grands ennemis.

JULES ST-PIERRE.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal.

Solutions justes du problème 253

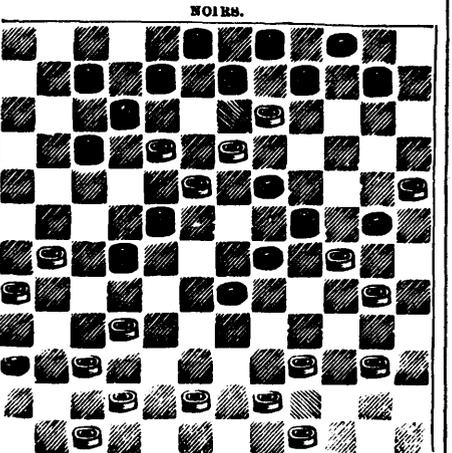
Montréal : MM. H. Leclerc, N. Chartier, Z. Pouliot, J. O. Pément, H.-R. Denis A. Rochon,

Nous publions de nouveau le problème No. 252, de M. Jacques, vu qu'il n'était pas correct.

L. P. Lamothe, Lowell, Mass.—Je dois vous dire qu'on commet toujours le numérotage à droite pour les solutions de nos problèmes, c'est-à-dire le chiffre 1 se trouve dans le franc-coin et 72 aussi, 7, 13, 19, 25, 31, 37, 43, 49, 55, 61 et 67 se trouvent sur les cases à droite au-dessous du chiffre 1 ; il est facile de voir la suite du numérotage.

PROBLÈME No. 254

Composé par M. ELIE JACQUES, Montréal



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent

Solutions justes du problème 253

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Lists numbers 50-71 and their corresponding solutions.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 24 février 1881.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOURREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPER, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 260.—MM. M. Toupin H. Lafrenière, Montréal ; M. Lalandy, New-York ; Un amateur, Ottawa ; Trifuvien, Trois-Rivières ; N. P., Sorel ; V. Gagnon, Québec.

NOUVELLES.

—Les joueurs de Calcutta ont abandonné au 16e coup la partie dans laquelle Liverpool avait en le trait.

—M. Rosenthal a obtenu le premier prix et M. Clero le second au tournoi national de France.

—Curieuse coïncidence ! MM. Murphy, Steinitz et Mackenzie sont nés tous les trois en 1837.

—Concours de problèmes du Detroit Free Press : Meilleur 4 coups, M. Emile Pradignat, France ; Meilleur 2 coups (par un auteur étranger), M. Emile Pradignat ; meilleur 3 coups, Dr S. Gold, Vienne ; meilleur 2 coups, M. Wainwright, Etats-Unis ; meilleur 2 coups (par un compositeur américain), M. Wainwright.

—Les conditions du match entre le capt Mackenzie et M. Judd, sont les suivantes : Le premier qui aura gagné soit parties sera déclaré vainqueur ; les autres ne compteront pas ; chaque partie sera jouée dans les salles du Mercantile Library, tous les lundi et samedi, de sept heures et demie à minuit.

Le capt. Mackenzie a gagné la première partie en 52 coups ; temps : 7½ heures.

—Le comte de Dactrey, président du "St Georges Chess Club" (Angleterre), a adressé à M. Shaw, de cette ville, une lettre dans laquelle il déclare que M. Zuckertort et d'autres membres distingués du cercle, ont trouvé ridicule l'interprétation donnée à la "loi des 50 coups" au tournoi de Hamilton. Nous publions plus bas cette fameuse partie qui a soulevé tant de discussion.

Nécrologie.—Le monde des échecs vient de faire une perte cruelle dans la personne de M. Jean-Louis Preti, décédé à Arxenteuil, près Paris, le 27 janvier 1881, à l'âge de 83 ans. M. Preti, joueur de grande habileté, s'est toujours montré très dévoué à la cause des échecs. Nous espérons pouvoir donner quelques détails biographiques dans un prochain numéro.

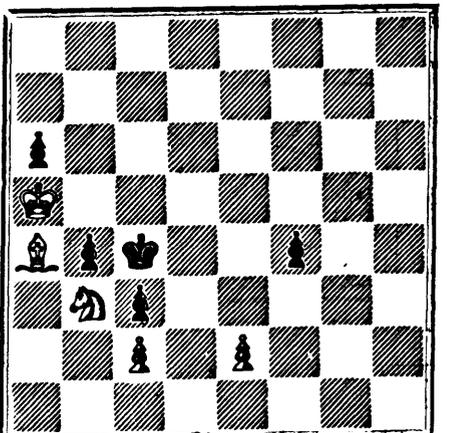
—L'assemblée annuelle du Cercle des Echecs de Québec a eu lieu le 19 courant. Voici le résultat des élections : Président honoraire, M. T. LeDroit ; Président, M. Lefavre ; Premier vice-président, M. Sanderson ; Second vice-président, M. Champion ; Secrétaire, M. J. Murphy ; Comité de régie, MM. Andrews, Bradley, Fletcher, McLeod et Pope.

Des remerciements furent votés aux officiers sortant de charge, et l'on fit des vœux pour que les amateurs de Québec remportent encore cette année le premier prix au tournoi qui a lieu cette semaine à Ottawa ; ce prix consiste en une magnifique coupe d'argent, valant \$40, offerte par M. T. LeDroit.

PROBLÈME No. 262.

Composé par M. JEAN-LOUIS PRETI, Paris (France).

NOIRS.



Les blancs jouent et font mat en 3 coups.

Solution du problème No. 260.

Blancs. Noirs. 1. D 8e CR. 1. Ad libitum. 2. Mat.

136e PARTIE

Joué par correspondance entre M. J. W. Shaw, de cette ville, et M. H. N. Kittson, de Hamilton.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists moves for a chess game between J. W. Shaw and H. N. Kittson.

NOTES.

(1) Ici, les Noirs voulaient jouer C 3e FD (2) A ce point, les Noirs ont demandé et obtenu que la loi des 50 coups fut appliquée.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table listing market prices for various goods including flour, grains, dairy products, and meats, with columns for item names and prices.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for livestock such as beef, sheep, and pigs, including quality and weight specifications.

Table listing prices for agricultural products like hay, straw, and other farm goods.

Advertisement for 'Sirop-Zed' medicine, highlighting its effectiveness for various ailments and listing the pharmacy address.

Agents pour le Canada, MM. Laviolette et Nelson, 209, rue Notre-Dame, Montréal.



AVIS

Official notice regarding the submission of proposals for the supply of goods to the 'Savages' (Native Americans) in Ottawa.

Notice from the Department of the Affairs of the Savages regarding the submission of proposals.

Notice from the Department of the Affairs of the Savages regarding the submission of proposals.

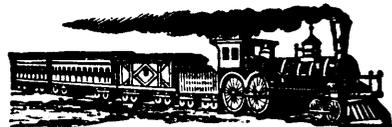
Notice from the Department of the Affairs of the Savages regarding the submission of proposals.

Notice from the Department of the Affairs of the Savages regarding the submission of proposals.

Notice from the Department of the Affairs of the Savages regarding the submission of proposals.

Notice from the Department of the Affairs of the Savages regarding the submission of proposals.

Notice from the Department of the Affairs of the Savages regarding the submission of proposals.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE JEUDI, 23 DEC. 1880, Les trains partiront comme suit:

Table showing train schedules for the Q.M.O. & O. railway, including departure and arrival times for various routes.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Bureaux Général, 13, Place-d'Armes BUREAUX DES BILLETS: 13 PLACE D'ARMES, 202 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.

Advertisement for 'POUDRE à PÂTE VICTORIA' by D.G. Brosseau & Cie, featuring a portrait of a woman and text about the product's quality.

AVIS AUX PHOTOGRAPHES

Notice for photographers regarding the availability of photographic equipment and services at BURLAND LITHOGRAPHIC CO.

BOTANIQUE

'Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA,' à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.20 même par la poste.

S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de MM. GEO. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE ST-JACQUES), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de NEW-YORK.

Large advertisement for 'FER BRAVAIS' medicine, featuring a coat of arms and text describing its benefits for various ailments like anemia and weakness.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture.—COURS de 2 ans, comprenant Géométrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture, dans toutes ses parties, Art Vétérinaire, Droit Rural, etc.

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture.—COURS de 2 ans, comprenant Géométrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture, dans toutes ses parties, Art Vétérinaire, Droit Rural, etc.

ASSURANCE FINANCIERE De Paris (France)

Toutes vos dépenses seront remboursées si vous exigez de vos fournisseurs des Bons d'Escompte de l'Assurance Financière.

Il ne vous coûte rien que la peine de les demander. Quand vous en avez pour \$20 entre les mains, il vous suffit de les envoyer soit à Montréal à la succursale, soit à l'agent du district, qui vous donne en échange une Police de \$20, numérotée, à votre nom, garantie par des Titres de rentes du Gouvernement Français.

Ces Bons d'Escompte sont vendus aux marchands à raison de 5 p. c. de leur valeur nominale, c'est-à-dire que pour \$20 versés par le marchand à l'Assurance Financière, il reçoit \$400 de Bons, qu'il donne gratis à ses clients achetant au comptant. De plus, on remet au Marchand une police, lui assurant également le remboursement de ses \$20. Ce n'est qu'une avance qu'il fait.

Cette avance, par un mode de capitalisation et de mutualité particulier à l'Assurance Financière, explique tous les avantages que cette institution offre aux consommateurs et aux marchands.

Des manuels, programmes, sont adressés franco à tous ceux qui en font la demande aux bureaux de l'Assurance Financière, 17, rue St-Jacques, Montréal.

Pour toutes informations nécessaires, s'adresser aussi à Forrest, Patenaude & Cie., AGENTS GÉNÉRAUX, 17, rue St-Jacques, Montréal.

Mercier, Beausoleil & Martineau AVOCATS, No. 55, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

HON. H. MERCIER, ex-Solliciteur-Général, député de St-Hyacinthe.—CLEOPHAS BEAUSOLEIL, autrefois syndic officiel.—PAUL G. MARTINEAU, B.C.L.

N. B.—M. Mercier donnera une attention toute spéciale aux affaires criminelles.

ORGUE A VENDRE

Fait par un des meilleurs manufacturiers de la Puissance, un excellent instrument, sera vendu à bon marché. S'adresser au bureau de ce journal.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces, 41, PARK ROW (bâtisses du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

50 Cartes-Chromos lithographiés. No. 2, 10 cts. Gros trousses pour les agents, 10 cts. GLOBE CARD Co., Northford Ct.

'L'INTENDANT BIGOT' PAR JOSEPH MARMETTE

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDE.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

L'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

AVIS! The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la 'famille, des deux sexes

TELE QUE ORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLEULE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIETAIRE ET EDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY,

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)